

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |



MATER DOLOROSA, d'après Carlo Dolci.

PHOTO-GRAVURE PAR
DESBARATS & CIE
GRAVEURS ET IMPRIMEURS
MONTREAL



LA VIERGE MARIE

DANS LA POESIE ET DANS LES ARTS

VII

LA PRÉSENTATION AU TEMPLE

La présentation au temple a été le sujet d'un grand nombre de compositions, qui toutes sont conçues à peu près de la même manière : Marie, vêtue de bleu, plus souvent de blanc, avec ses longues tresses de cheveux blonds flottant sur ses épaules, monte les quinze degrés qui, d'après la tradition, séparaient la partie du temple occupée par les hommes de celle réservée aux femmes. Au haut, le grand prêtre lui tend les bras ou la bénit. Au bas saint Joachim et sainte Anne, souvent entourés d'autres spectateurs, la regardent monter. Tels sont le bas-relief d'Orcagna, à Or San Michele ; la fresque de Thaddeo

Gaddi dans la chapelle Baroncelli, à Florence ; la scène plus compliquée de Ghirlandaio, à Sainte-Marie-Nouvelle. Albert Durer a introduit des vendeurs de toute espèce au bas des marches du temple. Vittore Carpaccio a fait un de ses chefs-d'œuvre de ce sujet. Tout à côté des marches il a peint un page tenant en laisse l'unicorne, que l'on considérait autrefois comme l'emblème de la chasteté : c'est à ce titre que beaucoup de peintres primitifs l'ont introduit dans les tableaux représentant la Vierge.

Toutefois, la plus célèbre *Présentation au temple* est celle que le Titien a peinte pour l'église *della Carità*, à Venise, maintenant transformée en académie des beaux-arts, où le tableau est resté. Vecelli semble s'être inspiré de Carpaccio, mais sous le pinceau du grand artiste vénitien, la scène poétique et peu compliquée de celui-ci devient somptueuse et dramatique. La Vierge, debout, soulevant sa robe d'un bleu pâle, monte les degrés avec une vivacité et une grâce tout enfantines. Le grand prêtre, sous les traits du cardinal Bembo, l'attend au haut. Parmi les spectateurs qui se tiennent au bas, on reconnaît l'artiste lui-même et son ami Andrea de Franceschi vêtus de la toge des chevaliers de Saint-Marc. En place du poétique emblème de l'unicorne, le Titien, s'inspirant sans doute de Durer, dont il avait dû voir le tableau, peint près de trente ans auparavant, a mis une vieille femme qu'on dit être le portrait de sa mère ; elle est assise, ayant à ses côtés un panier rempli d'œufs. Plus libre dans ses allures, la poésie nous donnera un tableau plus complet de cet épisode de la vie de notre mère bien-aimée :

Quand Anne vers le soir montait de la fontaine,
 Chacun se retournait vers la Nazaréenne
 Pour admirer l'enfant dont les charmes vainqueurs
 Attiraient tous les yeux, ravissaient tous les cœurs.
 Jamais tant de beauté, jamais tant de grâce
 N'avait orné le front d'une enfant de sa race :.....

Avec ses grands yeux bleus, ses cheveux blonds, fluets,
Ressemblant aux blés d'or azurés de bluet.
Anne, l'heureuse mère, avait fait la promesse
De consacrer à Dieu le fruit de sa tendresse.
Marie aux derniers lis n'avait que trois printemps ;
Mais la raison chez elle a devancé les ans :
De ses clartés d'amour l'Esprit-Saint l'illumine.....
En son âme elle entend comme une voix divine
Qui lui dit : " Vierge chère à mon cœur, c'est ton Dieu
Qui te parle à cette heure et t'appelle au saint lieu.....
Laisse là ton foyer, ton peuple, ta famille !
Et viens ! " Eliacin, Anne et la jeune fille,
Traversant donc un jour la plaine d'Esdrélon,
Allaient de Nazareth au temple de Sion.
Chargés de fruits nouveaux et de présents, les ânes
S'avançaient lentement à l'ombre des platanes,.....
Puis, longeant le chemin qui monte du versant
Boisé de la montagne au sommet blanchissant,
On les revit bientôt redescendre la pente
Verdoyante et fleurie où le ruisseau serpente,
Et s'arrêter le soir au petit bourg d'Endor
Qui s'allonge en échappé au pied du mont Thabor.
À l'aube on repartait,.....et le groupe fidèle,
Las, venait à midi s'asseoir sur la margelle
D'un puits rafraîchissant, à l'ombre des palmiers,
Près de la source vive où buvaient les ramiers,
Où, sous leurs voiles blancs, les brunes canéphores
À la file venaient remplir d'eau leurs amphores.
On marcha plusieurs jours. Que de sites charmants
Pour reposer leurs yeux, et que d'enchantements
Dans ce pays divin !..... Dans les brumes lointaines
C'était Sichem, ses fleurs, ses nombreuses fontaines.....
C'était Tibériade au splendide décor :
La molle mer d'azur dans une vasque d'or.
Après les champs de fleurs, les froments et les orges,
Les cactus, les figuiers, les ravins et les gorges,
Les tamaris, c'étaient des pays désolés,
Des sentiers rocailleux et des plateaux brûlés.
En route on cueillait des fruits, du baume et des baies
Qui pendaient aux rameaux ou rougissaient les haies.
Après avoir passé la nuit à Béthoron,
On vit au loin blanchir les remparts de Sion,
De l'Hermon au Thabor, et l'ombre et la lumière
Élevaient vers le ciel comme un chant de prière,
Comme un hymne d'amour, un immense hosannah,
Et les cieux répondaient : Célébrez Jéhovah !
Et les fleurs de partout embaumaient la vallée
Et semblaient saluer la Vierge Immaculée,

La fleur qui pour le ciel conservait son parfum
 Pour l'épandre en secret, loin du monde importun,
 Aux pieds de l'Eternel. Aux entours, la nature,
 Avec ses airs de fête et sa riche parure,
 Voulait ravir son cœur. Les brises qui chantaient,
 Les sources, les oiseaux et les fleurs la tentaient;
 Mais son âme entendait une voix plus touchante
 Que celle de l'oiseau dont le bosquet s'enchantait,
 La voix du Bien-Aimé. Le temple magnifique
 Au loin retentissait déjà du saint cantique.
 Princes et peuple en foule inondaient les parvis,
 Quand si belle apparut à leurs regards ravis
 La fille de David et des grande patriarches.
 Sans aide elle monta gaïment les quinze marches ;
 Lors au grand prêtre Anne l'offrit avec bonheur.

Ajoutons qu'il est à croire que les anges, visibles à la seule Marie, lui firent un dais de leurs ailes, semèrent sous ses pas les fleurs du paradis, et l'accompagnèrent de leurs mélodieux concerts.

Alphonse Lecl



VIA DOLOROSA
 d'après Raphaël.

LE TYPHUS DE 1847

(*Suite et fin*)

CHAPITRE ONZIÈME

LA CONSOLATION.

L'ange de l'agonie porta au divin Crucifié quelques paroles éternelles pour le réconforter. Le mérite de cette divine tristesse et l'encouragement que voulut recevoir le Verbe incarné nous obtiennent, à nous, la grâce de supporter nos plus grandes amertumes, sinon avec contentement, du moins avec soumission.

Les malheureux enfants de la catholique Irlande expérimentèrent cette vérité et goûtèrent, même sur le sol étranger, au milieu de cruelles souffrances, quelques-unes de ces consolations qui viennent des cieux. Leur foi se maintint avec force et persévérance, et l'espoir de la rétribution éternelle les détacha de tous les biens d'ici-bas.

Un grand nombre de ces émigrés reçurent, sur notre sol, les bénédictions de Dieu, l'abondance des biens terrestres, et cela, à cause de leur fidélité et de leur attachement à notre sainte religion.

Un grand nombre se convertirent, et les Irlandais catholiques en conçurent une grande joie.

Le dévouement infatigable de Mgr Bourget et de son coadjuteur Mgr Prince, ainsi que celui des prêtres du clergé, venus en si grand nombre à leur secours, dilatèrent leur cœur oppressé par de si cruelles angoisses. La

vue des religieuses, si attentives à leur soulagement, les consolait.

A leur approche, ils faisaient le signe de la croix, joignaient les mains et levaient les yeux au ciel.

La présence du R. P. O'Mally, venu d'Irlande avec eux, semblait leur faire oublier l'exil. Il était si bon, si sensible, qu'il ne pouvait pas entendre parler de ses malheureux compatriotes sans verser des larmes.

Le service de la petite chapelle avait été accueilli avec un bonheur sans expression, on était si heureux d'assister au saint sacrifice.

La première messe y fut dite par Mgr Prince et les sœurs y chantèrent de pieux cantiques.

Cette humble chapelle vit beaucoup d'abjurations, on y administrait le saint baptême ainsi que d'autres sacrements qu'on avait tardé à recevoir. Plusieurs adultes furent baptisés, confirmés et mariés selon les lois de l'Église.

C'est là aussi qu'on célébra avec la plus grande solennité possible la belle fête de Noël. Les sœurs y chantèrent de pieux cantiques avec les orphelines qu'elles avaient amenées avec elles de la maison mère. C'est dans cette chapelle de l'exil qu'on aimait à prier pour le grand O'Connell, le libérateur de l'Irlande, que la mort moissonna en cette année néfaste de 1847, avant qu'il vît le triomphe glorieux de sa cause.

C'est dans cette année 1847 encore que fut bénite l'église Saint-Patrice, église mère des congrégations irlandaises de cette ville. Ce fut le jour même de la fête de saint Patrice que Sa Grandeur Mgr Prince en fit la bénédiction. Le révérend M. Connolly y fit un sermon qui dura une heure. A l'occasion des épreuves cruelles de la catholique Irlande, on supprima à Montréal le banquet ordinaire donné dans cette circonstance à tous les contribuables.

Mais nous lisons dans les annales que ce même jour, la communauté des Sœurs Grises invita les orphelins et orphelines de l'asile Saint-Patrice, ouvert depuis quelques mois sur la rue Murray, à venir prendre le dîner à la maison mère ; ce qui eut lieu avec grand contentement de part et d'autre. Les petites filles furent accueillies chez les orphelines et les petits garçons à la salle Saint-Alphonse, salle des orphelins.

A cette époque, cette maison d'orphelins avait définitivement sa dénomination, on la connaissait dans la ville sous le titre d'asile Saint-Patrice. Voici un extrait d'un journal anglais que nous aimons à citer en le traduisant :

“ St. Patrick's Asylum. We direct attention to this “ charitable Institution and hope it will receive an “ increase of public support. Those who first suggested “ the undertaking and then generously devoted a com- “ modious building for the Institution are rewarded in its “ daily benefits.”

February 4th, 1847.

L'asile Saint-Patrice, au début, fut tout simplement une œuvre entreprise pour la réunion d'un nombre de pauvres et d'orphelins que sœur Hurley voulait retirer de la misère et qu'elle confia à madame McGrath, qui voulait bien partager son dévouement. Sœur Hurley cependant n'habitait point cette première maison qu'elle visitait chaque jour et dont elle pourvoyait à tous les besoins par ses quêtes et son industrie ingénieuse. Ce ne fut que le 9 octobre 1847, que trois sœurs prirent la direction interne de cette maison, qui subit plusieurs mutations. M. McGrath n'avait accordé gratis le loyer de l'une de ses maisons que pour six mois... On alla alors prendre possession d'un autre logis chez M. McDonnell, ce qui ne dura tout au plus que deux mois. On alla ensuite

habiter dans la rue Bleury quatre ou cinq mois, puis enfin à la résidence de M. de Rocheblave, où se retirèrent, en 1848, les messieurs du séminaire qui desservaient l'église Saint-Patrice. En 1849, on retrouve les pauvres et les orphelins de Saint-Patrice sur la rue Craig, dans la maison de M. Augustin Perrault, où ils demeurèrent jusqu'à ce que l'asile Saint-Patrice fût bâti en 1851 ; il fut béni le 21 novembre par le révérend monsieur Billaudèle, supérieur du séminaire. Sœur Hughes, chargée de la conduite de la maison sur la rue Craig, eut pour la seconder sœurs Marie Christin et Ste-Croix (Robin).

Durant ces années, en 1850 probablement, sœur Reid, chargée de la visite des pauvres irlandais à domicile, avait ouvert, sur la rue Colborne, une maison où se réfugièrent cinquante pauvres familles qu'elle soulageait par des aumônes. En bas de cette maison, elle avait recueilli une cinquantaine de pauvres orphelins et orphelines dont les parents étaient morts durant la douloureuse période du typhus. Madame Brown, une victime aussi elle de l'exil, et qui avait échappé aux fureurs de la contagion avec sa jeune famille, prenait soin de ces enfants et leur faisait une classe élémentaire, avec un heureux succès. Mais bientôt le bon Père Dowd, aumônier des pauvres, fit réunir tous ces orphelins à ceux de la rue Craig. Madame Brown y fut également accueillie.

Sœur Reid succéda à sœur Hughes et fut la première supérieure de l'asile que nous voyons aujourd'hui bâti à côté de l'église Saint-Patrice.

Sœur Forbes prit l'administration de cette maison en 1853 et y demeura jusqu'à sa mort arrivée en 1877.

Les sœurs Olier et Dalpée, qui furent des plus anciennes missionnaires dans cette maison, en eurent également la conduite comme supérieures, succédant l'une après l'autre à la sœur Forbes. Sœur Pagnuëlo qui y demeura 22 ans, et les autres sœurs Devins et Harkin.

Sœur Pepin ainsi que les deux premières compagnes des sœurs Hughes et Reid, sœurs Marie (Christin) et Ste-Croix (Robin) virent les premiers et heureux développements de l'asile. Elles eurent néanmoins à supporter beaucoup de privations et de sacrifices, cette maison ne subsistant que par la charité et le soutien de la congrégation irlandaise, dont le dévouement et la générosité ne firent jamais défaut. Chaque année un bazar, des quêtes et d'autres recettes de bienfaisance venaient grossir le chiffre de la caisse des pauvres ; mais les orphelins, les orphelines étaient si nombreux, puis on accueillait également la vieillesse infirme ou sans soutien... Parfois on souffrait et on ne le disait point. Un jour, par exemple, la sœur dépensière vient prévenir la supérieure, vers les neuf heures du matin, qu'elle n'avait absolument rien pour préparer le dîner. Toutes les provisions étaient épuisées. Sœur Reid lui répondit : " Ma sœur, nous allons " en premier lieu faire notre lecture, puisque c'est l'heure " de la faire, et nous verrons après cela ce que nous pour- " rons faire."

On mit les orphelines en prière. La lecture à peine terminée, on entend le timbre de la porte résonner fortement. Un bon vieillard, chargé d'un énorme panier, apportait les provisions nécessaires au dîner. Il avait eu l'inspiration de faire une quête au marché en faveur des pauvres de l'asile Saint-Patrice.

Que de faits de ce genre il y aurait à relater ici. La divine Providence fut admirable pour cette maison.

Parmi les Dames de charité qui protégèrent avec tant de bienveillance l'asile Saint-Patrice, on conserve tout particulièrement le nom de madame Vallières de Saint-Réal, qui en fut l'insigne bienfaitrice par son dévouement et ses bienfaits. Mesdames Chs Wilson, M. P. Ryan, madame W. Brennan et madame Murphy la secondèrent admirablement.

L'asile Saint-Patrice est devenu tellement prospère aujourd'hui, qu'on pourrait dire que l'abondance y règne. Ne craignons point cependant la prodigalité. Une administration sage et discrète tient en main le bien des pauvres pour le ménager en faveur d'un plus grand nombre.

On compte ordinairement à Saint-Patrice 150 à 200 orphelins et orphelines dont les noms entrent dans les registres chaque année.

A voir ces enfants réunis ou défilant dans les processions, revêtus d'habits convenables à l'état prospère de leur maison, on admire la divine Providence et l'on répète avec amour cette douce invocation qui revient sur nos lèvres chaque jour : *Divine Providence, vous êtes la mère des orphelins*. Les détails que nous venons de donner sur la maison de Saint-Patrice sont bien succincts. Plusieurs pages écrites sur les commencements de cette maison ne se retrouvent plus. Nous sommes ainsi privés de la consolation que nous aurions eue de connaître la protection admirable du ciel sur cette maison et de nous édifier tout particulièrement du dévouement et de l'esprit de sacrifice dont étaient animées les premières sœurs qui prirent la conduite de cet asile. A combien de privations elles furent soumises, elles et leurs pauvres !

Ce dont nous ne pouvons douter, c'est la grande bénédiction que le Seigneur s'est plu à répandre sur cette œuvre, qui fait honneur aujourd'hui non seulement à la congrégation irlandaise, mais à la ville de Montréal.

Nous ne terminerons point ici cette imparfaite esquisse sans rapporter deux traits bien émouvants, à l'occasion de deux familles dont les enfants furent accueillis à l'asile Saint-Patrice quelque temps après le typhus.

Un nommé Welsh, ayant échappé au fléau destructeur, était en recherche anxieuse d'une petite fille qu'il avait perdue. Il entre au parloir de l'asile pour prendre des

informations ; il était accompagné de son petit garçon qu'il avait eu le bonheur de retrouver dans une famille où il avait été placé. En ce moment sœur Sainte-Croix (Robin), hospitalière des orphelines, conduisait ces enfants au dehors pour les y amuser, lorsque soudain se détache des rangs une petite fille de cinq à six ans, qui reconnaît, non pas son père, mais son petit frère, et lui saute au cou. Le petit garçon reconnaît aussi lui sa petite sœur et tous deux s'étreignaient en pleurant, au grand étonnement du père, qui doutait encore de la consolation de retrouver sa chère petite fille. On comprend facilement le bonheur de ce pauvre père.

Nous avons parlé plus haut de madame Brown, que sœur Reid avait eue, comme aide et institutrice des cinquante orphelins qu'elle avait recueillis dans sa maison de la rue Colborne.

Madame Brown était venue d'Irlande sur les navires infectés de fièvre ; elle y prit le typhus, et fut transportée aux sheds, où on la soigna. Or cette bonne et tendre mère avait trois enfants, un petit garçon et deux petites filles, Brigitte et Rose, qu'on plaça comme les autres enfants dans de bonnes familles. Le petit garçon fut accueilli par le révérend M. Archambault, curé de Saint-Hugues, qui lui fit faire ses études et le conduisit heureusement dans la carrière sacerdotale. Devenu un prêtre fervent, M. Brown remplaça son insigne bienfaiteur dans sa propre cure.

Madame Brown étant entrée en parfaite convalescence, se mit à la recherche de ses enfants. Elle apprit le dévouement du révérend M. Archambault pour son fils et put, après quelques recherches, retrouver sa fille Brigitte, mais elle ne pouvait pas découvrir sa petite Rose, la plus jeune. Elle priait et pleurait. Or, un jour qu'elle assistait à un office célébré dans l'église Saint-Patrice où les sœurs avaient conduit leurs orphelines, cette pauvre mère

songeait sans doute à sa petite Rose. Tout à coup l'une des orphelines, bien petite, s'amusant avec un petit marbre qu'elle roulait en tous sens dans ses petites mains, échappa son joujou ; l'enfant, sans se soucier de personne, se met à la poursuite de son marbre qui va s'arrêter, en roulant, dans un des plis de la robe de madame Brown. O bonheur ! madame Brown reconnaît son enfant ! jugeons de l'émotion et du bonheur de la tendre mère. Elle avait maintenant retrouvé toute la famille qui lui restait sur la terre d'exil.

C'est sans doute après cette dernière circonstance que madame Brown se fit l'auxiliaire de ma sœur Reid dans l'instruction de ses orphelins.

Brigitte et Rose entrèrent au noviciat, mais après quelques mois on reconnut que Brigitte n'était pas appelée à la vie religieuse ; elle retourna auprès de sa mère et se maria convenablement dans la paroisse de son frère. Rose persévéra dans sa sainte vocation et fit profession sous le nom de sœur Saint-Patrice. Le Seigneur se contenta de son sacrifice, elle ne vécut que peu d'années, elle mourut à l'âge de 22 ans et quelques mois, ayant passé près de 6 ans dans la communauté, où elle fut véritablement une petite rose sans épines par son caractère doux et pacifique et exhalant les parfums d'une piété douce et solide.

Ces faits touchants rappellent à la mémoire quelques détails sur l'émigration, en Canada, de l'une de nos infirmes, achevant sa carrière à la salle des femmes des Sœurs Grises.

L'histoire d'une exilée, quelle qu'elle soit, obtient des sympathies.

Lorsque, en 1847, le gouvernement anglais entassait les pauvres d'Irlande dans de nombreux navires qui faisaient voile vers les deux Amériques, il se trouvait également des exilés volontaires qui tentaient fortune sous notre ciel.

Un jeune homme et une jeune fille s'embarquèrent un jour sur l'un de ces navires. Ils étaient frère et sœur. *Samuel et Esther* venaient de s'arracher des bras de leurs chers parents qui consentaient à cette cruelle séparation pour répondre à la pressante sollicitation d'une cousine demeurant à Toronto, qui voulait les faire héritiers de sa fortune. Ils étaient protestants.

Munis de certificats et d'indications bien sûrs, ils traversent la mer. Esther prend les fièvres du navire... mais Samuel son frère est si attentif à la secourir qu'il voit sa sœur revenir à la vie et prend confiance de sa première convalescence.

Arrivé à Montréal, Samuel s'empresse de lui procurer quelques toniques pour continuer avec plus de sûreté sa route jusqu'à Toronto. Il entre dans un restaurant, mais craignant qu'on inquiétât sa sœur qui paraissait encore souffrante, il lui dit : " Ma sœur, assieds-toi sur le " seuil, je vais me hâter et si quelqu'un te demande si tu es malade, ne le dis pas." A peine Samuel est-il entré, qu'une voiture s'avance rapidement vers cet endroit et s'arrête à quelques pas... Un gentleman en descend et va droit à la jeune fille qui n'a pas échappé à son regard (c'était probablement un médecin). " Vous êtes malade, lui dit-il.—Je ne le suis pas, répond Esther toute " tremblante.—Vous l'avez été.—Oui! mais " je suis mieux.—Montrez-moi votre langue." Puis, lui tâtant le pouls, il fit une exclamation d'horreur. Appelant aussitôt son cocher, il jeta la pauvre Esther au fond de la voiture, et le cheval à toute vitesse prit le chemin de la Pointe Saint-Charles. La pauvre enfant criait et appelait de toutes ses forces son frère, qui sort tout effrayé de la maison et se met à courir pour rejoindre sa sœur. Il constate qu'on la conduit aux sheds et il y arrive avec elle. A peine peuvent-ils échanger quelques mots. " Ne pleure pas, Esther, lui dit-il, je ne quitterai pas Montréal

avant que tu sois rétablie. Demain je viendrai te voir." Le lendemain, Samuel revint-il ou ne revint-il pas? Hélas! la jeune Esther était déjà sous l'influence d'un délire fiévreux qui la rendait inconsciente de tout.

Elle ne revit jamais ce frère, qui hérita probablement de la fortune de sa vieille cousine. Chercha-t-il sa sœur, afin de l'amener avec lui?... Il se peut, mais la divine Providence veillait sur l'adolescente de quatorze ans tombée heureusement dans les bras des sœurs de la charité.

Esther releva de la cruelle maladie du typhus, elle s'attacha aux sœurs qui en avaient pris soin, elle écouta leur enseignement, s'édifia de leur piété et conçut le désir d'embrasser la religion catholique. On l'instruisit et bientôt elle put recevoir le baptême des mains du bon et révérend Père O'Mally et faire sa première communion dans la modeste chapelle des sheds. On songea à la placer convenablement dans une de nos bonnes familles canadiennes et les respectables parents de mère Coutlée l'accueillirent parmi eux.

Esther prit le nom de Mary au baptême et déclina celui de sa famille, afin de se soustraire aux recherches de parents protestants qu'elle aurait pu rencontrer dans le pays. Elle demeura près de sept ans chez monsieur Coutlée, où elle ne reçut que de bons soins;... mais la pauvre enfant trouvait partout son exil... n'était-elle pas seule sur la terre, si éloignée des auteurs de ses jours et de ce frère bien-aimé qui avait conduit ses pas vers la terre étrangère et dont elle n'entendait plus parler?... Mary se tourna vers Dieu et songea à ne mettre sa consolation qu'en lui seul... Elle se souvint des Sœurs Grises et de la sœur Cinq-Mars tout particulièrement, qui avait été pour elle une seconde mère. Mary se décida un jour à partager les travaux de ses bienfaitrices dans le soin à donner aux pauvres et aux malades : c'était une dette de

reconnaissance à acquitter. Elle en parla au curé de la paroisse : c'était aux Cèdres que la famille Coutlée demeurait. Mais ni le pasteur, ni la famille hospitalière qui avait accueilli la jeune orpheline ne consentirent à son départ. La pauvre enfant ne pouvait cependant se distraire d'une pensée que la bonne édification et la reconnaissance avaient fait naître dans son cœur. Elle put enfin, un jour, prendre congé convenablement de ses hôtes. Après leur avoir témoigné affectueusement sa gratitude, elle arrive à Montréal et vient se jeter dans les bras de mère Deschamps, alors supérieure. C'était en 1855 ou 56. Mary fut admise dans la maison et placée dans la salle de l'Ange-Gardien, où l'on prenait soin des enfants que les nourrices rapportaient quand ils avaient dix-huit mois. A cette salle on a substitué la crèche que fait l'admiration des personnes qui visitent l'Hôpital Général. Après avoir témoigné sa bonne volonté dans cette salle et ailleurs, la pauvre enfant fut prévenue d'infirmités précoces. Elle retrouva encore dans ses chères Sœurs Grises une charité qui ne s'est point altérée. Elle eut son lit et des soins à la salle des femmes, où elle acheva son existence, purifiée par les souffrances d'un rhumatisme goutteux.

On reconnaît facilement ici notre pauvre Mary McKune, toujours reconnaissante des soins de la divine Providence à son égard, et heureuse d'avoir vu sa petite barque qui allait sombrer dans les fureurs de la tempête, arriver, à la faveur de l'étoile de la mer, au port de la vérité et du salut.

Vraiment il nous en coûte de nous éloigner du vaste champ que nous venons de parcourir. Cette terre de la Pointe Saint-Charles que nous avons foulée est une terre bénie, elle recouvre 6000 (six mille) tombes de martyrs. La voie ferrée qui sillonne en tous sens aujourd'hui la vallée de la Pointe Saint-Charles et les mille et une habitations qui se dressent en tous sens devant nous,

laissent à peine apercevoir l'endroit où se déroulait autrefois le champ de l'épidémie.

Une pierre énorme érigée comme premier monument par les ouvriers qui construisirent le pont Victoria, nous indique seule ce lieu vénérable, par son humble inscription.

Mais si les cendres refroidies de nos frères d'Irlande n'ont pas de marbres ni de cyprès qui ombragent leurs tombeaux, le ciel immortalise leur gloire, et nos annales canadiennes enregistrent avec respect cette page de leur malheur et l'admirable dévouement qu'il a produit.

Heureuse époque qui a fait des saints et des martyrs sous les lois de l'oppression. Heureuses années de 1847 et 48, qui ont donné des héros et des héroïnes non pas en combattant par le glaive, mais en mourant pour le soulagement de l'étranger.

O sainte religion, à toi la gloire d'un si héroïque dévouement!... Épisode d'horreur, mais si glorieuse, comment t'oublier?...

Le choléra asiatique apparut en 1849, 52 et 54. Les chères Sœurs Grises n'ont pas reculé devant ces fléaux destructeurs. Quelle est la maison infectée qui n'a pas connu leur dévouement? Le typhus même est venu comme un nouveau fantôme faire maintes apparitions.

En 1867, on craignit une épidémie; 12 à 15 sœurs qui avaient visité les malades en furent atteintes. Deux moururent: les chères sœurs Lanthier (Hurtubise) et Bailleur (Sainte-Marie de Bonsecours).

La première, encore postulante, avait dit en allant auprès de pauvres pestiférés, quel bonheur pour moi si j'allais mourir dans cet exercice de charité, je serais martyre. Notre-Seigneur exauça ses vœux. Une palme, une couronne signalèrent les célestes fiançailles de cette prétendante à la vie religieuse.

LA LITTÉRATURE AMÉRICAINE

(Suite et fin)

Toutefois, Prescott n'alla pas en Espagne, mais se fit remettre les documents qu'il voulait étudier. Il se livra au travail avec tant d'ardeur qu'il faillit perdre complètement la vue : il resta trois mois sans pouvoir ouvrir son œil unique. Il eut alors recours à un instrument appelé *nectographe*, espèce de carton sur lequel étaient tendus des fils pour conduire la main, et ce fut ainsi qu'après sept ans et demi d'un travail héroïque, il publia son chef-d'œuvre, l'*Histoire de Ferdinand et Isabelle*, qui produisit une profonde sensation en Europe aussi bien qu'en Amérique. Mais ce ne fut pas son seul ouvrage. On lui doit encore une histoire de la *Conquête du Mexique*, celle de la *Conquête du Pérou*, et l'*Histoire de Philippe II*, qui ne firent qu'accroître sa réputation. Tous ces ouvrages ont été traduits dans toutes les langues mères européennes et ils méritaient de l'être, car ils sont parfaits tant sous le rapport de la science, de l'impartialité et de la clarté, que sous celui du style, qui est entraînant.

Prescott termina une vie si bien remplie le 28 janvier 1859, qui fut aussi, comme on vient de le voir, l'année de la mort de Washington Irving.

George Bancroft est un autre historien dont les œuvres font autorité. Il naquit à Worcester, dans le Massachusetts, en 1800. Son père avait lui-même publié, en 1807, une *Vie de Washington* qui le fit avantageusement connaître. Son fils devait marcher sur ses traces.

Ayant terminé ses études à l'Université de Harvard, il fit aussi son tour d'Europe pour y compléter son édu-

cation littéraire, puis revint en Amérique où il obtint une chaire de grec à la célèbre université. Il avait alors 24 ans. Quelques années se passèrent ainsi à professer et à accroître son bagage littéraire. Entre temps, il publia dans la *North American Review* et la *Quarterly Review* de Boston des poésies et autres articles qui furent remarqués. Il avait déjà publié deux volumes de sa grande *Histoire des États-Unis* lorsque, cédant aux sollicitations de puissants amis politiques, il embrassa la vie publique. En 1842, étant envoyé à Londres comme ministre plénipotentiaire, il y demeura trois ans pendant lesquels il se lia avec l'élite des écrivains anglais et français : Hallam, McCaulay, Grote, Peel, Brougham, Dickens, Guizot, Mignet, Lamartine, Thiers, de Tocqueville. Grâce à ces hautes influences, il put avoir accès aux archives de ces pays, où il puisa une masse de renseignements qui le mirent à même de pouvoir compléter son *Histoire des États-Unis de l'Amérique du Nord*, qui comprend douze volumes. Ce fut son œuvre capitale et celle de cinquante années de recherches et de travail.

“ *L'Histoire des États-Unis*, dit M. A. Moireau, dans une excellente notice publiée sur ce célèbre écrivain, a coûté à son auteur cinquante années d'un labeur pour ainsi être ininterrompu. Le plan conçu dès l'origine était tellement vaste que la réalisation n'a pu en être effectuée que jusqu'au seuil de la période moderne, au moment où les États-Unis sont devenus, au sens propre du mot, une nation. Le résultat de ce grand effort n'en a pas moins été d'assurer à son auteur le renom d'un des premiers historiens de son pays et de son temps. Cette réputation était établie dès l'apparition des trois premiers volumes. Heeren déclare que peu d'œuvres historiques modernes ont atteint une telle élévation, tant au point de vue de la consciencieuse étude des sources qu'à celui de l'art de l'exposition. Everett dit qu'un tel ouvrage supprime

la nécessité de toute œuvre ultérieure sur la même période historique. Les principales qualités attribuées à l'œuvre de Bancroft sont : la recherche aussi infatigable qu'intelligente et l'emploi scientifique des documents de toute nature se rapportant au sujet, une critique scrupuleuse et sûre d'elle-même, une érudition dont la profondeur et l'étendue ont été rarement égalées, une composition féconde en effets puissants et dramatiques, un style pittoresque, une peinture vive des caractères et surtout (les critiques américains insistent particulièrement sur ce point) l'intensité du sentiment patriotique et la passion de la liberté qui animent l'ouvrage et en pénètrent toute la structure."

John Lothrop Motley est le quatrième des grands historiens américains. Né en 1811, à Boston, dans le Massachusetts, ce coin de terre vraiment privilégié des historiens nationaux, il débuta dans la carrière littéraire par quelques chroniques de l'histoire coloniale de son pays et par deux romans. Le succès qu'obtint Prescott en histoire excita chez lui la noble ambition de produire quelque ouvrage digne d'être cité. Après un long séjour en Hollande, il publia l'*Histoire de la République hollandaise et l'Histoire des Pays-Bas*, qui le placèrent du coup parmi les historiens distingués de son pays. On voit que Motley a beaucoup étudié Carlyle ; sa manière et son style s'en ressentent, et en recherchant la profondeur, à l'exemple du maître, il n'atteint souvent que l'étrange ou l'obscur. Hormis Carlyle, l'Angleterre, dit M. de Gourmont, n'a en ce siècle aucun historien qui puisse se comparer à ces quatre historiens américains.

Francis Parkman, sur qui la tombe vient à peine de se fermer, ne doit pas être passé sous silence, dans une circonstance comme celle-ci. Ses nombreux et consciencieux ouvrages sur l'histoire de notre pays lui ont valu une grande et juste réputation, et il figure avec honneur à la suite de Prescott et de Bancroft, et il est plus pondéré et impartial que Motley.

Après l'histoire, qui enseigne, vient la poésie qui enchante, qui embellit la vie, qui berce l'âme de douces illusions, qui répand, pour qui sait l'apprécier, un charme infini sur l'existence.

L'antiquité avait compté neuf Muses ; il y en aurait dix aujourd'hui, paraît-il, puisque, dès 1650, une femme, madame Bradstreet, faisait entendre des chants harmonieux intitulés : " *La dixième Muse.*" Cette dixième muse, ne discutons pas sur la propriété du terme, serait la muse américaine.

Toutefois, les Américains, pendant la période coloniale et celle non moins difficile des guerres de l'Indépendance, ne purent donner presque aucun loisir à la poésie ; mais au 19^e siècle parurent Bryant et Longfellow qui, à l'époque même qui vit briller notre poète Crémazie, prirent place dans le Parnasse américain.

William Cullen Bryant, né à New-York, débuta dans les lettres, à l'âge de treize ans, par une satire politique qui eut tant de succès qu'une seconde édition suivit presque immédiatement la première. Ses études classiques terminées, il se fit admettre au barreau qu'il abandonna quelques années plus tard pour se livrer entièrement à la littérature. En 1816, le *North American Review* publia son beau poème *Thanatopsis*. Cinq ans après, il publiait la plus remarquable de ses compositions, *les Ages*, où il passe en revue le progrès de l'humanité depuis les temps les plus anciens.

Bryant aime la nature, surtout quand elle revêt ses formes sauvages, solitaires et pittoresques. Il la chante, comme Bernardin de Saint-Pierre, avec des accents pathétiques et d'une douce tristesse. Une feuille d'automne emportée par le vent émeut son âme tendre et rêveuse :

" Ils sont revenus, les jours tristes et remplis de mélancolie, avec leurs vents mugissants, leurs forêts dénuées de verdure et leurs prairies desséchées. On voit, entassée dans les profondeurs des vallées, la feuille morte

que froisse la brise du soir, ou que déplace le lièvre en la foulant de ses pieds légers. Le rouge-gorge et le roitelet ont quitté la branche, aussi bien que le geai, et de la cime de l'arbre le corbeau, tout le jour, fait entendre son lugubre croassement.

“ Où sont donc les fleurs, fleurs jeunes et belles qui hier encore crurent et brillèrent de tout leur éclat, comme des sœurs de beauté ? La tendre famille des fleurs, hélas ! est descendue dans la tombe ; elle repose sur son lit de silence, comme le font les bons de la terre. La pluie tombe là où naguère fut la fleur ; mais la froide pluie de novembre ne saurait faire renaître du sein de la terre les objets chéris qu'elle recouvre....”

Henry Wadsworth Longfellow est non seulement le plus grand poète de son pays, mais ses travaux littéraires lui valurent une renommée universelle.

Né à Portland, État du Maine, le 27 février 1807, il fit de brillantes études au collège Bowdoin, où il accepta peu d'années après une chaire de langues étrangères. Toutefois, avant d'inaugurer son cours et pour se perfectionner dans la connaissance des littératures qu'il devait enseigner, il fit un voyage en Europe qui dura trois ans et demi, visitant la France, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, s'assimilant avec un rare bonheur les langues et les chefs-d'œuvre littéraires de chacun de ces pays. A son retour, à l'âge de 22 ans, il ouvrit son cours et commença la longue série de ses productions littéraires.

Nommé en 1835, professeur de belles-lettres et de littérature moderne au célèbre collège de Harvard, il fit un second voyage sur le continent, parcourant, cette fois, le Danemark, la Norvège, la Suède, la Hollande et le nord de l'Allemagne. En 1854, s'étant démis de ses fonctions de professeur, il alla s'établir avec sa famille à Boston où il ne cessa de produire jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 24 mars 1882.

Les œuvres littéraires de Longfellow sont nombreuses. Je voudrais que le temps me permît d'en analyser ici quelques-unes, et de citer des extraits de ce poète si éminent et particulièrement sympathique parmi nous, car l'auteur d'*Évangéline* vivra aussi longtemps que battra un cœur français en Amérique.

De 1829 à 1835, Longfellow publia un *Essai sur la littérature espagnole*, suivi d'une traduction des *Cuplas* de Manrique et d'un volume d'esquisses : *Outre-mer*. Les grands écrivains américains semblent avoir un goût prononcé pour l'Espagne. C'est là que Washington Irving et Prescott viennent s'inspirer. Ticknor, le prédécesseur de Longfellow au professorat de littérature étrangère au collège d'Harvard, avait, lui aussi, publié une *Histoire de la littérature espagnole*, qui, en son genre, est un chef-d'œuvre.

De 1835 à 1882, époque de sa mort, il ne se passa presque pas une année sans que Longfellow produisît un ouvrage qui ajoutât à sa réputation toujours croissante. Il était constamment occupé ; aussi l'amour de la vie, mais de la vie active, est un des caractères saillants de ces poésies. Spiritualiste convaincu, il sait qu'une certaine somme de bonheur est accordée à l'homme sur la terre, pourvu qu'il travaille sans se lasser, et que Dieu finit toujours par récompenser tout effort courageux.

“ Ni la joie, ni la tristesse, dit-il, ne sont notre destinée. Notre but est d'agir pour que chaque lendemain nous trouve plus avancé que la veille. Toutes les vies des grands hommes nous font voir que nous pouvons rendre notre vie sublime, et, en partant, laisser derrière nous dans le sable du temps l'empreinte de nos pas.”

Longfellow était déjà regardé comme un grand poète lorsqu'il publia, en 1847, *Évangéline*, qui rendit sa réputation universelle.

Nous avons tous lu *Évangéline*. On sait que dans ce beau poème, Longfellow raconte le drame mélancolique

de la dispersion des malheureux Acadiens dans les colonies anglaises, et l'idylle i touchante d'Évangéline à la recherche de son bonheur perdu, répétant à tous les échos du continent le nom de son fiancé, le seul ami qui lui reste, car son père est mort.

“ Un jour, comme Évangéline et son guide descendaient l'Ohio, se laissant aller au courant, ils rencontrent une barque qui remonte le fleuve, et la jeune fille, saisie d'une sorte de pressentiment, dit au prêtre avec un triste sourire : “ O père Félicien, quelque chose dans mon cœur me dit que Gabriel est là, errant près de moi ; est-ce un rêve absurde, une folle et vague imagination ? ou bien un ange a-t-il passé qui a révélé la vérité à mon esprit ? ” Le prêtre l'encourage et la console, et lorsqu'ils arrivent sur les bancs de la Têche, aux villes de Saint-Maur et Saint-Martin où ils espèrent trouver Gabriel, son père, Basile le forgeron, seul est là et leur dit : “ N'avez-vous pas rencontré le bateau qui emporte mon fils ? ” A chaque étape de cette course sans fin Évangéline trouve des traces du passage de son fiancé, mais la fatalité les sépare éternellement l'un de l'autre. Elle attend, la jeune fille héroïque-ment fidèle à son unique amour, résignée mais triste de voir s'en aller jour par jour la beauté et la jeunesse qu'elle avait promises à son fiancé. Les années se sont écoulées, son cœur est jeune, et elle, la pauvre femme, est vieille. “ Belle et jeune elle était, lorsque dans l'espoir commença le long voyage : elle est fanée et vieille lorsqu'il finissait dans le désappointement... Maintenant apparaissent et s'étendaient sur son front d'imperceptibles lignes grises, aurore d'une autre vie qui éclatait sur son horizon terrestre, comme dans le ciel oriental les premières imperceptibles lignes du matin.”

“ N'attendant plus rien du monde, n'ayant plus aucune des espérances d'ici-bas, Évangéline, sans en revêtir l'habit, embrasse la vie des sœurs de la Miséricorde.

Pendant une peste qui s'abat sur Philadelphie, elle se dévoue et affronte tous les dangers pour soigner les malades, les sauver peut-être, ou au moins leur apporter une suprême consolation. Un jour elle s'arrête, saisie d'une émotion terrible, devant un lit où s'affaissait un mourant : elle a reconnu Gabriel dans ce vieillard près de la tombe terrassé par le mal. Elle s'approche, et lui, comme dans un rêve, la reconnaît à son tour : ses yeux ont parlé, il meurt. Et, agenouillée près de la couche, les mains du mort dans les siennes, elle dépose sur ses lèvres encore tièdes son premier et aussi son dernier baiser d'amour ; puis, faisant un retour soudain vers les heures où elle a désespéré, elle s'écrie en élevant son âme à Dieu : O mon Père, merci."

" Telle est l'histoire qu'on répète auprès de la forêt primitive, non loin de l'Atlantique aux flots lugubres qui murmurent toujours. Ceux qui la redisent sont les enfants des exilés, les hommes qui sont revenus mourir sur le sol de leurs pères. Le rouet tourne encore dans la cabane, le grand bonnet normand flotte encore agité par les vents de la côte. Quand vient le soir, le meilleur des conteurs dit cette histoire aux femmes pendant qu'elles filent et la voix douloureuse de l'Océan répond, par sa plainte qui ne finit pas, à ce triste récit des iniquités humaines et de l'affection d'une femme. (1) "

(1) Les principaux écrivains contemporains aux États-Unis sont, parmi les romanciers : William D. Howells, Henry James, George W. Cable, E. Fawcett, W. H. Bishop, F. Marion Crawford. Quelques-uns d'entre eux ont fait de longs séjours en Europe. Aussi Henry James et W. M. Crawford peignent-ils des caractères internationaux, décrivent-ils des scènes de la vie cosmopolite. Fawcett et Bishop nous donnent des portraits bien réussis de la société américaine, des goûts et des travers de la vie mondaine à New-York. George W. Cable a montré beaucoup d'originalité dans ses descriptions des mœurs et de la vie créole au moment où la Louisiane fit partie de l'Union.

Parmi les poètes, il faut citer Joaquin Miller.

L'humoriste Marc Twain s'est rendu célèbre par ses parodies charivaresques. Il manque de goût et de mesure ; il est bien inférieur à Washington Irving dans son *History of New York by Diétrick Knickerbocker* et Wendel Holmes dans son *Autocrat of the Breakfast Table*.

Alph. Gagnon.

Québec, août 1898.

CHARLES GUERIN

ROMAN DE MŒURS CANADIENNES

ILLUSTRATIONS DE J.-B. LAGACÉ.

Suite et fin)

VI

TOUT CHEMIN MÈNE A ROME



LOUISE était à la fenêtre de sa mansarde. C'était le soir. La chaleur excessive des jours précédents s'était abaissée par degrés. Un orage qui venait de passer sur la ville, avait purifié l'atmosphère. L'eau coulait encore par torrents dans la petite rue étroite et d'une pente abrupte, le soleil couchant dorait les nuages refoulés vers l'horizon, et qui s'éloignaient en grondant, une teinte d'un vert éclatant couvrait les belles campagnes de Beauport et de Charlebourg, et l'on aurait pu compter les maisons blanches éblouissantes qui parsemaient le paysage, rapproché par un effet magique de lumière. Si elle avait pu oublier le fléau qui n'avait pas encore cessé ses ravages, la jeune fille se serait presque sentie heureuse en aspirant l'air frais et

humide qui lui arrivait à travers les branches du lilas de son petit jardin, et les fleurs qu'elle cultivait sur l'appui de sa fenêtre. Mais sa poitrine avait peine à se dilater au souffle de la brise, et ses yeux distraits ne jouissaient qu'à demi du gracieux épanouissement de la nature. De longs soupirs agitaient son sein, et de grosses larmes demeuraient suspendues à ses paupières, comme les gouttes de pluie aux feuilles des roses.

Louise n'était plus la même jeune fille que nous avons peinte au début de cette histoire. Elle avait grandi, et perdu en grandissant son frais et gracieux embonpoint. Ses joues n'avaient plus leurs belles couleurs. Sa physionomie, de naïve et enjouée, était devenue mélancolique, ses mains si blanches et si potelées étaient maintenant effilées, et portaient les traces de labeurs qui ne semblaient point faits pour elles.

Mais, pour être autrement belle, elle ne l'était pas moins. Le malheur avait imprimé un cachet sévère à sa beauté. Sa taille svelte et cambrée, emprisonnée dans une robe noire qui faisait ressortir l'éblouissante blancheur de sa peau, rappelait la stature de sa mère, et l'expression de douceur et de gaieté répandue sur sa figure aurait complété la ressemblance pour celui qui aurait oublié que madame Guérin était aussi brune que sa fille était blonde.

L'orpheline était tellement absorbée dans sa rêverie, que Charles put monter l'escalier, entrer dans sa chambre et s'approcher tout près d'elle, sans qu'elle en eût connaissance. Elle tressaillit vivement lorsqu'une main caressante s'appuya sur son épaule, et le regard qu'elle adressa à son frère fut mêlé de surprise et de reproche ; car la figure du jeune homme avait une expression de gaieté qui lui déplut.

— Voyons, petite sœur, j'ai de bonnes nouvelles à te conter, fit Charles en donnant à sa voix l'inflexion la plus douce.

Louise ne répondit point, et leva les épaules en signe d'indifférence.

—Mais comment donc ? Est-ce que tu ne serais plus curieuse ?

L'orpheline regarda le ciel, comme pour dire que désormais les *bonnes nouvelles* ne pourraient lui venir que de là.

—Je viens de recevoir une lettre de quelqu'un que nous aimons bien, reprit Charles, décidé cette fois à se faire écouter.

—De qui donc ? demanda vivement la jeune fille, car elle n'osa point comprendre du premier coup.

—Si c'était de Pierre ?

—Oh ! si c'était de lui, tu me l'aurais dit tout de suite !

—Eh bien ! oui, cette lettre est de lui.

—Oh ! mon Dieu ! et est-il bien loin ? dit-il qu'il va revenir ? Donne donc que je lise !

La jeune fille, tremblante de tout son corps, lui tendait la main.

—Et, s'il n'était pas bien loin ?

—Tu n'as donc pas de lettre ?

—Il y a mieux que cela. Mais tâche de te calmer, petite sœur, ou je ne te dirai point ce que je sais.

—Eh bien ! je serai raisonnable.

—Pierre est arrivé.

—Louise regarda son frère d'un air qui voulait dire : cela n'est pas possible, pourquoi prendre ainsi plaisir à me tourmenter ?

—Tu ne veux pas me croire ? Tu le croiras mieux lui-même. Seulement tu auras de la peine à le reconnaître, car il est vêtu d'une manière qui te surprendra.

Au même instant, Louise entendit ouvrir la porte de la maison, et se précipita dans l'escalier. Elle faillit remonter à sa mansarde, lorsqu'elle aperçut un prêtre, qu'elle eut en effet beaucoup de peine à reconnaître pour son frère. Dire le trouble, l'émotion, la joie mêlée de tristesse qui ébranlèrent dans ce moment la frêle organisation de Louise, serait au-dessus de mes forces.

La douleur que la mort a laissée dans une famille se ravive toujours, dès qu'un parent, un ami ou même une simple connaissance franchit pour la première fois le seuil désolé de la maison, et vient s'asseoir au foyer qu'afflige une place vide.

De retour au presbytère, le matin qui avait suivi son arrivée, Pierre était tombé d'une fièvre violente qui avait donné des craintes sérieuses pour sa raison. C'était la première fois qu'il pouvait sortir, et jusque-là les deux frères n'avaient pas eu d'entretien sérieux. Charles avait bien des questions à faire au voyageur, et Pierre, sans avoir à un bien haut degré la manie de conter ses aventures, ne put s'empêcher d'entrer dans quelques détails.

“ Le soir de mon départ, dit-il, il faisait un bien mauvais temps, si tu t'en souviens, et, le lendemain, c'était une véritable tempête. Nous fûmes retenus une journée entière *au trou Saint-Patrice*. Le jour suivant, en passant devant l'anse de la *rivière aux Écrevisses*, nous aperçumes les débris d'un navire qui avait fait naufrage sur la pointe. C'en fut assez pour me confirmer dans ma folle résolution de ne pas vous écrire. Naturellement, vous me penseriez péri avec ce vaisseau. Sans en avoir au juste la certitude, vous me pleureriez pendant quelque temps et vous finiriez par m'oublier, comme heureusement on finit toujours. C'est aussi ce qui explique pourquoi j'ai persévéré dans ce système, malgré ce qu'il a dû m'en coûter.

“ La traversée fut mauvaise. Les brouillards nous retinrent longtemps dans le golfe. Les vents contraires et les bourrasques m'ont fait faire un rude apprentissage de la mer. Le *cælum undique et undique pontus* a plus de charmes dans les poèmes de Virgile que dans la réalité. Les vagues cependant et les dangers mêmes ont leur attrait. Lorsqu'il me fallut grimper en haut d'un mât, tandis que le vaisseau penchait et craquait sous l'effort de la tempête, tout en formant bien sincèrement le vœu de vous revoir, j'éprouvais un certain orgueil à braver ainsi les éléments déchaînés,

“ Ce qui m’a le plus inspiré d’aversion, ce sont les habitudes brutales des matelots, et le peu de sympathie que je trouvais en arrivant. Il semblait que mes camarades du bord étaient jaloux de l’éducation que j’avais. Ils cherchaient continuellement à m’humilier, et me gourmandaient et me raillaient sans motif. Leurs grossières plaisanteries me rendirent malheureux. Le capitaine se plaisait à me donner les ouvrages les plus rudes et affectait de me traiter comme le denier de ses hommes. Ceux-ci cependant, lorsqu’ils virent que je mordais aussi franchement qu’eux dans le gros biscuit, et que je faisais mon devoir sans me décourager, changèrent de ton. On cessa de me plaisanter, et même, lorsque je semblais en peine, on venait à mon aide, précisément parce que je ne le demandais point. Au bout de la traversée, j’étais aimé de tout le monde et j’avais fait deux amis particuliers.

“ L’un d’eux était un jeune Anglais de bonne famille. Il avait dissipé son patrimoine et s’était ensuite jeté dans toutes sortes d’aventures. Il avait parcouru les Indes et l’Amérique du Sud ; l’Indoustan et le Chili lui étaient aussi familiers que l’Angleterre. Ses récits m’enchantèrent et me raffermirent dans ma nouvelle vocation. Sa protection me valut beaucoup et empêcha le capitaine de me maltraiter comme il y paraissait disposé.

“ Mon autre ami était un Italien. Nous parlions latin, et nous récitons ensemble des odes d’Horace et quelques vers de Virgile. Nous chantions aussi des hymnes d’église. Il m’apprit un peu d’italien, et il me disait avec tant d’enthousiasme les beautés de sa terre natale, que je me promis bien de la visiter. La Méditerranée et l’Adriatique étaient d’ailleurs dans mes rêves d’enfant, et il me semblait que ces mers classiques devaient être bien différentes de l’Océan mystérieux et sans bornes sur lequel nous étions lancés.

“ Mazelli avait étudié pour être prêtre ; mais un beau jour, en lisant à Gênes la vie de son compatriote Chris-

tophe Colomb, il s'était embarqué pour l'Amérique. Je lui dis un jour qu'il était surprenant que l'Italie, qui avait fourni Christophe Colomb et Americo Vespucci, ne possédât pas un pouce de terre dans la partie du monde qu'elle avait découverte et nommée.

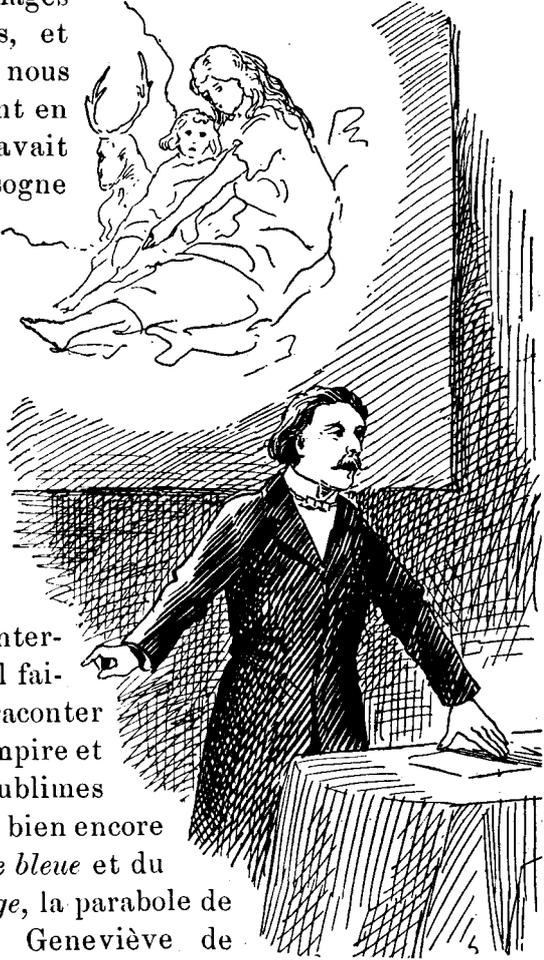
“ — Oh ! me dit-il, si l'Italie *pouvait se posséder elle-même !*

“ Débarqué à Liverpool, je n'y demeurai que cinq ou six jours, le temps de faire comme les autres, de gaspiller en folies l'argent que j'avais si bien gagné. L'Angleterre m'était antipathique, et, ce que je regrette beaucoup aujourd'hui, je manquai l'occasion d'étudier chez lui un peuple qui tient entre ses mains les destinées de notre Canada. Tandis que mon ami italien se dirigeait sur Londres, l'Anglais et moi nous nous engageâmes à un capitaine dont le brick faisait voile pour l'Italie.

“ L'équipage était un ramassis de gens de tous les pays, principalement des Espagnols, des Italiens et des Maltais. Mon ami William Johnson était le seul Anglais à bord. Il y avait là de sinistres figures, que ne démentaient point trop ceux que la Providence en avait affligés. Le capitaine était lui-même un peu flibustier ; du moins je le soupçonnai d'avoir des intelligences avec des contrebandiers. Johnson et moi n'aimions guère tout ce monde-là, et n'en étions pas plus chéris qu'il ne fallait. Johnson me dit un jour qu'un coup de coude bien appliqué pourrait jeter l'un de nous deux à la mer et qu'on ne risquerait pas grand'chose pour nous repêcher. Si le premier vaisseau où je m'étais embarqué m'avait fait l'effet, dans les commencements, d'un purgatoire flottant, celui-là, c'était bien l'enfer.

“ Une tempête nous fit relâcher à Bordeaux. Le capitaine, qui pouvait avoir ses raisons pour cela, resta quelque temps dans ce port. Nous en profitâmes, Johnson et moi, pour désertir. A peine avions-nous exécuté notre projet, que je regrettai cet affreux bâtiment. C'est une triste chose de se trouver dans un pays étranger, sans argent.

Si mal que l'on soit à bord d'un vaisseau, on a sa ration assurée et son hamac où se coucher. Heureusement Johnson était un peu plus au fait que moi, il était aussi muni de quelques guinées. Nous résolûmes de nous rendre à Marseille en parcourant l'intérieur de la France. Nous achetâmes une lanterne magique, et une petite pacotille d'images et de brimborions, et avec cela nous nous mîmes assez gaîment en route. Johnson avait pour sa part de besogne la *comptabilité* et l'agencement de nos soirées scientifiques ; c'était moi qui faisais les discours, c'est-à-dire dans les villages où l'on comprenait le français. Dans les autres, il y avait toujours quelque savant qui nous interprétait en patois. Il faisait beau me voir raconter les batailles de l'empire et répéter les mots sublimes du petit caporal, ou bien encore les contes de *Barbe bleue* et du *Petit Chaperon rouge*, la parabole de l'enfant prodigue, Geneviève de Brabant, et l'astronomie en six leçons. Car il y avait de tout cela dans notre lanterne magique. Quoique Johnson sût assez de français pour se tirer d'affaire, on le reconnais-



sait assez facilement pour un *rosbif* et nous n'étions pas toujours trop bien venus. Quant à moi, on ne savait trop à qui me donner. A mes manières on me croyait Anglais, à mon visage on me prenait pour un Italien, à mon langage on était assez porté à me reconnaître pour un compatriote. Mais de quelle province ? C'était une autre affaire. Je n'étais point du Sud, c'était bien clair. Mais étais-je Normand, Picard ou Breton ? C'était bien difficile à dire. Je n'avais l'accent d'aucune de ces provinces en particulier, mais un peu de tout cela mêlé ensemble. Je mettais tout le monde d'accord en disant que j'étais Américain. Cela répondait à toutes les suppositions. Je voulus dire que j'étais Canadien-Français. Autant aurait-il valu leur annoncer que je venais de la lune. Il est complètement sorti de l'esprit du peuple en France qu'il y ait un Canada. Ceux qui me comprirent crurent que j'étais un sauvage, et on m'accabla de mille sottises questions. Johnson voulut mettre cela à profit. Il me suggéra gravement de me fabriquer un accoutrement bizarre quelconque, s'offrant à devenir mon cornac, et à me montrer par curiosité en sus de la lanterne magique. Je ne goûtai point cette proposition et je fus singulièrement humilié du rôle qu'il ne tenait qu'à moi de jouer dans le pays de mes ancêtres. C'était un rude désenchantement pour moi qui avais toujours rêvé à la France et qui n'avais pas même daigné regarder l'Angleterre en passant.

“ Grâce à l'esprit inventif de Johnson et, toute modestie mise à part, grâce aussi à mon éloquence, nos petites affaires n'allaient pas trop mal. Nous avions très souvent un gîte et notre nourriture gratuitement ; nous ramassions beaucoup de gros sous à nos soirées et nous faisons un profit de cent pour cent sur les petits objets de notre pacotille. Si Johnson n'avait pas eu un goût si prononcé pour l'eau-de-vie, et s'il se fût contenté comme moi de l'excellent vin du cru qu'on nous versait libéralement.

nous serions arrivés à Marseille avec une somme assez ronde. Toutefois, malgré les libations de mon compagnon, nous pouvions faire bonne figure à notre entrée dans la ville. Je n'avais point de reproches à faire à Johnson. Il avait fourni tout le capital, il devait avoir une plus large part dans sa *liquidation*. Il me donna honnêtement la moitié de notre petit pécule. Mon premier soin fut de m'habiller en *gentilhomme*. Je sentais le besoin de me relever à mes propres yeux tout autant qu'à ceux d'autrui. Je n'étais pas trop orgueilleux de mon métier de matelot, ni de celui d'historien ambulante qui l'avait remplacé ; sans compter que j'avais failli passer pour un sauvage.

Johnson s'embarqua pour l'Algérie le surlendemain de notre arrivée. Notre séparation m'affligea malgré moi, car je savais bien qu'il n'y avait rien de sérieux à entreprendre avec un tel compagnon. Johnson, en me secouant la main, m'assura que nous nous reverrions quelqu'un de ces jours, soit à la Chine, soit au Canada ; car il se promettait bien de faire encore deux ou trois fois le tour du monde.

“ J'avais choisi une pension assez convenable, et je fis annoncer dans un journal qu'un jeune Américain, qui possédait à fond la langue française, s'offrait à donner des leçons d'anglais dans les familles. Il se présenta plusieurs élèves et l'on trouva que je parlais très bien le français *pour un Américain*. Je songeai que si jamais j'allais m'échouer en Angleterre, je jouerais le même rôle en sens inverse. On trouverait là que je parle bien anglais *pour un Français*.

“ Je ne trouvais pas ce genre de vie très mauvais : j'étais introduit dans les meilleures familles en ma qualité de précepteur, et avec une politesse exquise, on y dissimulait tout ce que ma position secondaire pouvait avoir de blessant pour moi. Un jour cependant que je regardais la mer couverte de vaisseaux aux pavillons de toutes les nations, cette belle Méditerranée si étincelante et

si engageante en comparaison des eaux ternes et froides de nos pays du Nord, me séduit complètement. J'avais fait quelques petites épargnes, assez pour prendre un passage de seconde classe pour l'Italie. J'eus bientôt fait mes malles, et, sans prendre congé de mes élèves, qui me devaient cependant encore quelques francs, je me trouvai le soir même à bord d'un brigantin faisant voile pour Gênes.

“ Je crus, après quelque temps passé dans cette ville, que je ne pourrais jamais en partir, et si j'étais né dans ses environs comme Christophe Colomb, j'aurais laissé à d'autres le soin de découvrir l'Amérique. Je n'ai point fait fortune à Gênes : je m'y suis comporté en philosophe de l'école des péripatéticiens. La belle promenade des môles, qui s'avance si loin dans la mer et d'où l'on peut contempler l'amphithéâtre de marbre et de verdure qui s'élève sur le penchant de la montagne ; celle d'*Acqua sola*, plus belle encore, et celle d'*Acqua verde*, où je conduisais le soir les élégants seigneurs, maîtres des palais que j'admirais tant, m'offrirent des charmes qui absorbèrent jour après jour, soirée après soirée. Passer son temps à contempler les palais des autres, c'est bien le meilleur moyen de n'en avoir jamais. Aussi je me trouvai bientôt en état de faire les tristes réflexions de la cigale : *quand la bise fut venue*, j'avais dépensé le reste de mon argent :

Pas le plus petit morceau
De mouche ou de vermisseau !

“ Je cherchai de l'emploi. Je m'annonçai cette fois comme maître d'anglais et de français. Ce fut en vain, les élèves ne vinrent point. Vous allez croire que j'étais bien découragé ? N'avais-je pas la mer devant moi ? Quiconque a été matelot s'est assuré un spécifique admirable contre la misère d'une part, et contre la fortune de l'autre. Vous êtes à bout d'expédients : vous gagnez un

port de mer. Il y a toujours un vaisseau en partance où l'on vous recevra, ne fût-ce que pour votre passage. Je m'engageai à un capitaine anglais qui partait pour Smyrne ; un naufrage nous rejeta à Civitta-Vecchia. Je tombai bien malade dans cette petite ville. J'y serais mort autant de misère que de fièvre, sans un vieux moine camaldule qui s'intéressa à moi, me recueillit, et, dès que ma santé le permit, m'emmena à Rome où était son couvent.

“ *Tous les chemins mènent à Rome*, c'est un bien vieux proverbe ; mais la route que j'avais suivie pour arriver dans la capitale du monde chrétien, n'en était pas moins singulière : et lorsque je songe à l'influence que cette circonstance devait avoir sur mes destinées, j'y vois une providence bien signalée. Ma maladie avait changé le cours de mes idées. Des pensées pieuses remplacèrent mon insouciance aventureuse, les projets ambitieux qui m'avaient poussé à courir le monde se réveillèrent, mais avec une autre couleur et une autre tendance. Je me reprochai d'avoir jusque-là perdu mon temps sans embrasser aucune des carrières nombreuses que je croyais si faciles à trouver partout ailleurs que dans mon pays. J'eus honte de la vie que j'avais menée, et surtout je me désespérai, lorsque je pensai que j'avais eu la cruauté de ne pas écrire à ma mère. Vingt fois je pris la plume pour le faire, mais toujours elle me tomba des mains. J'ajournais chaque fois ma résolution, dans l'espoir d'avoir quelque chose de plus satisfaisant à vous annoncer.

“ Le moine qui m'avait recueilli était un vieillard respectable et savant, il occupait une charge importante dans sa maison. Il avait ses vues sur moi, mais, en homme habile, il me laissait à mes réflexions et me glissait rarement un mot de religion. Je vivais dans la communauté avec la parfaite liberté que j'aurais eue dans une hôtellerie. J'allais et je venais, sans que l'on parût s'occuper de moi.

“ Ce ne fut pas dans la colossale église de Saint-Pierre,

ni dans aucune des grandes basiliques, que me vint l'idée d'embrasser la vie religieuse ; mais dans une petite chapelle du Transtévère, devant une humble madone dont j'étais dans ce moment-là le seul suppliant. La solitude de cette église me rappela le calme religieux de nos églises du Canada. Une femme d'une quarantaine d'années, qui vint s'agenouiller devant la madone, avec un jeune garçon d'une dizaine d'années et une petite fille plus jeune que son frère, me rappela ma mère, avec qui elle me parut avoir quelque ressemblance. Je pensai que Charles, que je croyais ecclésiastique, était probablement agenouillé dans le sanctuaire de la chapelle du séminaire à Québec, et peut-être ma mère et ma sœur dans l'église de R.... Les lieux et les personnes se représentèrent à mon imagination avec une réalité, un mouvement, une vie qui tenaient du prodige. Pour la première fois depuis mon départ, je versai des larmes abondantes. Je fis une fervente prière et je sortis de l'église un tout autre homme. Ma vocation religieuse était décidée. Le père directeur, à qui je fis cette confidence, n'en parut nullement étonné : il me conseilla cependant d'y réfléchir sérieusement, et lorsque, après deux jours, je persistai dans ma détermination, il me conduisit au collège de la Propagande. Les connaissances que j'avais déjà acquises firent qu'au bout d'un très court espace de temps, on m'admit dans les ordres et je passai au séminaire romain. Je m'abstins pendant tout ce temps de vous écrire, voyant approcher rapidement le moment où je pourrais porter moi-même à ma famille la bonne nouvelle de ma vocation. Il y eut hier trois mois, je fus ordonné prêtre dans l'église de *San Pietro in Montorio*, et quelques jours après j'obtins un *exeat* pour l'évêque de Québec. On me permit d'autant plus volontiers de revenir ici, que là-bas l'on considère le Canada comme un pays de missions. Vous savez la peine terrible que la Providence me réservait à mon arrivée."

Ce récit, écouté dans un silence presque religieux, fut suivi d'une conversation animée qui se prolongea si tard que la voix argentine de la cloche d'un couvent vint l'interrompre, en annonçant quatre heures du matin.

Pierre se souvint alors qu'il devait assister à une prise de voile dans l'église des Ursulines à six heures, et son frère qui ne jugea pas à propos de se coucher et ne savait que faire avant le jour, se décida à l'accompagner.

VII

SŒUR SAINT-CHARLES



UN couvent est une petite ville au milieu d'une grande, une société particulière qui fait abstraction de la société générale, et, malgré toutes les secousses que peut éprouver le monde extérieur, continue à fonctionner avec la précision d'un chronomètre. Tandis que dans toute la ville on avait cessé de vendre et d'acheter, de plaider et de se marier, les bonnes religieuses continuaient toujours à recevoir des compagnes pour elles-mêmes et des dots pour leur monastère : leurs rangs se recrutaient, tandis que tout se dépeuplait autour d'elles avec une si effrayante rapidité.

Ce matin-là il s'agissait de trois prises de voile et d'une profession.

Charles, en entrant dans l'église, fut frappé non seulement du nombre mais encore de la qualité des per-

sonnes qui l'encombraient. Une partie du monde élégant qu'il avait naguère fréquenté, semblait s'y être donné rendez-vous. Ce qui le scandalisa beaucoup, ce fut de voir placés au premier rang quelques militaires et quelques lionnes dont la vie n'avait eu jusqu'alors rien de bien monastique. Il fut bien plus surpris encore, lorsqu'il remarqua que tous les regards se dirigeaient sur lui, comme s'il eût été appelé à jouer un rôle dans la cérémonie qui se préparait. Il se réfugia tout ému dans un petit coin où il lui était impossible de voir et difficile d'être vu, et s'y agenouilla tout honteux, ne sachant à quoi attribuer l'espèce de sensation qu'avait pu causer sa présence.

La jolie chapelle des Ursulines s'harmonisait parfaitement avec le beau monde qui l'avait envahie ; son architecture composite (style Louis XV) tout émaillée de peintures et de dorures, porte un caractère d'élégance aristocratique, qui, pour dater d'un peu loin, ne messied pas au pensionnat le plus *à la mode* de notre pays. Un prélude sur la *harpe* partit du chœur intérieur de la communauté et vibra doucement dans toute l'église. Deux voix de femmes, pures et limpides, s'élançèrent, soutenues dans leur vol harmonieux par les sons du poétique instrument ; un chœur de voix plus jeunes et plus fraîches encore répéta le refrain du cantique. L'évêque accompagné de son clergé entra dans le chœur de l'église et prit sa place en face de la grande grille qui le sépare de celui de la communauté.

Un mouvement de vive curiosité se manifesta alors dans toute l'église et se soutint pendant les longues et imposantes cérémonies qui venaient de commencer. Il n'y avait cependant, à proprement parler, que les personnes placées au premier rang qui pouvaient suivre et comprendre ce qui se passait dans le chœur intérieur, et c'était là qu'avait lieu la partie la plus intéressante du spectacle religieux. Aussi les spectateurs se pressaient et se grimpaient à l'envi les uns des autres, qui sur des

bancs, qui sur des tabourets, qui sur des chaises : notre héros seul restait à l'écart dans une indifférence profonde. Ses pensées, il faut le dire, étaient loin de cet endroit, ou du moins il le croyait ainsi. Son imagination, surexcitée par les événements des jours précédents, voyageait au hasard ; mais dans ses voyages, elle s'arrêtait assez complaisamment sur certains endroits et certaines époques ; disons-le franchement, parmi les anges qu'évoquait à son esprit le chant tout séraphique des bonnes religieuses, il y en avait un qui revenait plus souvent que les autres et qui avait nom Clorinde.

Il essaya en vain pendant tout l'office de chasser des pensées qui ne convenaient ni au lieu, ni aux circonstances ; elles revenaient avec toute la persistance particulière à ce que l'on appelle, en langage ascétique, *des distractions*, persistance qui justifie à nos yeux le réformateur Luther d'avoir cru voir le diable sous la forme d'une grosse mouche.

Deux choses seulement purent faire sur l'esprit de Charles une impression assez vive pour vaincre un instant ce charme mondain. Les lugubres prières que l'on chante, tandis que la nouvelle religieuse est étendue sous un drap mortuaire et fait son apprentissage de la mort, vinrent raviver une douleur trop récente pour ne pas être bien véritable.

L'autre chose qui attira son attention fut l'écusson de marbre que lord Aylmer venait de faire incruster dans le mur de l'église à droite, tout près de l'endroit où il se trouvait agenouillé.

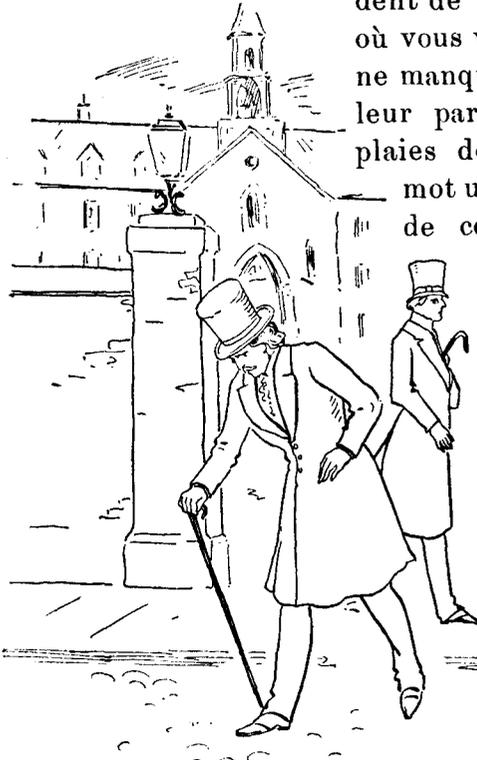
Tout un monde d'idées se présentait, renfermé dans cette noble et touchante inscription :

HONNEUR
A
MONTCALM!
LE DESTIN EN LUI DÉROBANT
LA VICTOIRE,
L'A RÉCOMPENSÉ PAR
UNE MORT GLORIEUSE !

Il aurait fallu ne pas être doué d'autant d'imagination et de patriotisme qu'en possédait notre héros, pour lire sans émotion cet éloge laconique, placé au-dessus d'une fosse qu'une bombe avait creusée d'avance.

Au sortir de l'église, Charles fut rejoint par un jeune homme qu'il avait rencontré plusieurs fois dans le monde.

C'était précisément un de ces fâcheux qui vous abordent de préférence au moment où vous voulez être seul, et qui ne manquent jamais de verser leur parole corrosive sur les plaies de votre âme, en un mot un véritable descendant de celui pour qui Horace écrivit autrefois la satire *Ibam forte via sacra*.



Celui-ci, bien que Charles marchât d'un pas rapide et tint ses yeux baissés comme quelqu'un qui se parle à lui-même, vint lui frapper amicalement sur l'épaule, et, passant son bras sous le sien, commença un interrogatoire en forme, fai-

sant quelquefois lui-même la demande et la réponse.

—Eh bien ! que pensez-vous de cela ? Franchement qu'en dites-vous ?

—Mais la cérémonie était bien belle ; seulement je l'ai déjà vue plusieurs fois ; elle n'avait point l'attrait de la nouveauté.

—Je ne parle pas de la cérémonie, mais de notre nouvelle novice.

Charles regarda son interlocuteur sans lui répondre.

—Oui, comment trouvez-vous cette conversion ? Vous avez sans doute été bien surpris, comme tout le monde ? Je sais bien que ce n'est pas agréable de vous parler de cela... mais enfin, entre amis... vous comprenez. Et puis après tout, vous vous consolerez. Il ne manque pas de jolies filles, Dieu merci, par le temps qui court. Il faut prendre le temps comme il vient. Vous connaissez le proverbe, et c'est un bien bon proverbe que celui-là : *une de perdue, deux de trouvées*. C'est bien contrariant tout de même de voir enfermer une si jolie fille entre les quatre murs d'un couvent. Qui aurait dit que Clorinde Wagnaër, si folle encore cet hiver, ferait une fin aussi tragique ?

—C'est bien étonnant en effet, balbutia Charles, qui craignit d'avoir l'air ridicule en paraissant ignorer ce que tout le monde savait.

—Tenez, après cela il n'y a plus à connaître son monde. On dit que le bonhomme est furieux. Ce qui doit vous consoler, c'est que le vieux sournois avait d'autres plans sur sa fille. On vous a dit cela, je suppose. Enfin, il paraît que ça été une scène terrible. Mais vous savez sans doute tout cela bien mieux que moi, et je vous ennuie. Adieu, mon cher M. Guérin, soyez raisonnable : vous aurez peut-être plus de chance une autre fois. Enfin, comme on dit : *une de perdue, deux de trouvées* ! Ah ! j'oubliais... Il y a une chose que je ne dois pas omettre : vous saurez, si déjà vous ne le savez pas, que la novice a choisi votre nom pour le sien et qu'elle doit s'appeler *sœur Saint-Charles*.



VIII

MONSIEUR DUMONT



M DUMONT, le patron de Charles, avait une terrible peur du choléra. Malgré cela, fidèle aux vieilles traditions de la magistrature, il était resté inébranlable à son poste. Il avait pris envers le fléau le même parti que les athées prennent contre l'être suprême dont ils redoutent la justice : il le niait purement et simplement.

Avec lui la mort avait toujours raison. Pourquoi un tel avait-il tant mangé de fruits et de légumes ? On peut mourir d'indigestion en tout temps pour peu qu'on le veuille. Pourquoi cet autre avait-il tant bu de brandy épicé ? C'est un remède pire que le mal : on se tue avec les préservatifs. Pourquoi celui-ci avait-il fait une diète si rigoureuse ? Il faut manger pour vivre. On ne se soutient pas avec l'air qu'on respire. Pourquoi le médecin avait-il donné une si forte dose d'opium à cet autre patient ? Le moyen de ne pas mourir, quand on vous empoisonne ! Pourquoi avaient-ils fait transpirer cette pauvre femme jusqu'à ce que mort s'ensuivît ? La recette de Sangrado a toujours été infallible pour guérir les malades de tous maux présents et à venir !

Et M. Dumont passait ainsi en revue tous les cas de choléra parvenus à sa connaissance et exonérait chaque fois ce pauvre fléau, dont on disait si injustement tant de mal. Au besoin, il se fâchait tout rouge contre les peureux, les imbéciles, les hypocondres, qui osaient lui

soutenir qu'on n'était plus dans des temps ordinaires, et que l'on pouvait mourir du soir au matin, sans y mettre la moindre bonne volonté.

Et cependant, M. Dumont menait lui-même une existence assez misérable : il faisait régulièrement couvrir sa table des mêmes mets que d'ordinaire, mais il n'y touchait pas plus que s'ils eussent été empoisonnés. A tout propos, et sans la moindre nécessité, il buvait de ce *brandy épice* qu'il trouvait si dangereux. Il était assidu à son étude, c'est vrai, mais les volets en étaient hermétiquement fermés ; les clients qui s'y aventuraient étaient saisis à la gorge par une âpre odeur de chlorure de chaux, de vinaigre brûlé, de camphre et de mille autres préservatifs. Il se rendait au greffe et devant le tribunal, chaque fois que son devoir l'y obligeait ; mais il y dépêchait les affaires avec une merveilleuse rapidité et ne parlait qu'à travers un mouchoir tout imprégné d'essences, qu'il tenait presque constamment appliqué sur sa bouche. Quelqu'un de ses confrères avait-il pris la clef des champs et manquait-il à l'appel, M. Dumont s'emportait contre lui en invectives de tout genre. Comment pouvait-on être si peureux, si stupide, si lâche ?

Lorsqu'il apprit la mort de madame Guérin, il écrivit à son clerc une lettre toute paternelle, dans laquelle il lui disait, sous forme de consolation, que, pour sa part, il était bien surpris de voir que sa mère eût vécu si longtemps avec un aussi mauvais tempérament, une constitution aussi délabrée. Il n'avait été nullement étonné d'entendre dire que cette pauvre dame était morte à la suite d'une crise nerveuse, causée par une de ces folles terreurs si communes depuis que *l'on parlait du choléra-morbus*. Dans un *post-scriptum*, il engageait Charles à rester auprès de sa sœur pour la consoler, et l'exemptait de reparaitre au bureau jusqu'à nouvel ordre. Par surcroît de précaution, il avait joint à cette lettre l'envoi de tous les livres,

cahiers, notes, et autres petits objets que Charles avait laissés dans son pupitre.

Celui-ci, qui connaissait le faible du *maître*, comprit toute la portée de ce congé illimité. Il se tint pour dit qu'il devait demeurer *en quarantaine*, et se donner bien de garde de présenter aux yeux terrifiés de M. Dumont sa personne suspecte, avant d'avoir été admis par lui en *libre pratique*.

La prise de voile de Clorinde, à laquelle il avait assisté sans le savoir, avait créé chez lui des impressions bien diverses.

D'un côté, son amour-propre triomphait de plusieurs manières par ce dénouement. Il était évident que Mlle Wagnaër l'aimait d'un amour bien sincère ; elle n'avait été pour rien dans la honteuse mystification tramée par son père et par Henri Voisin. Ceux-ci se trouvaient punis et Charles était vengé jusqu'à un certain point. Si Clorinde ne pouvait lui appartenir, du moins elle n'appartenait pas à un autre.

En même temps la certitude d'avoir été aimé d'elle lui était une source d'amers regrets, que l'on comprendra sans peine. La confidente naturelle et pour bien dire inévitable de tous ses sentiments était la bonne Louise, qui depuis quelque temps avait bien ses raisons de s'intéresser à de semblables confidences.

Une fois en train de tout lui dire, il ne put s'empêcher de lui raconter l'histoire de son premier amour avec Marichette, qu'il avait jusqu'alors complètement supprimée.

Louise s'éprit d'une sympathie toute féminine pour cette pauvre enfant, qui avait dû tant souffrir. Elle se fit raconter jusqu'aux moindres détails cet épisode de la vie de son frère, et celui-ci, en la racontant, trouva plus de charme qu'il n'en soupçonnait au souvenir de la spirituelle et naïve jeune fille. Il ressentit toute la

vérité des reproches que Louise lui adressa sur sa conduite, et en songeant qu'il avait été la cause du malheur de deux aimables personnes, il se trouvait en lui-même un *grand coupable*. Mais que ceux qui sont sans péché de ce côté lui jettent la première pierre !

Cependant le fléau avait cessé ses ravages ; et le brave M. Dumont riait plus que jamais des *folles terreurs* qui avaient tenu un si grand nombre de ses confrères éloignés du palais. Il allait et venait avec une gaieté exubérante, lançant aux *revenants*, comme il les appelait, en se frottant les mains, ces deux vers inscrits un jour, après les vacances, sur la porte du Châtelet à Paris, par quelque espiègle enfant de la basoche :

Aujourd'hui le barreau reprend son exercice,
Et tout rentre au palais..... excepté la justice.

Comme si sa conscience lui eût reproché tout bas d'avoir lui-même passablement négligé ses affaires, malgré sa présence assidue, il se jeta tête baissée dans les dossiers les plus embrouillés, et fit un affreux carnage d'exceptions *dilatatoires, déclinatoires et péremptoires*. Il continua aussi, par goût et par habitude, les libations qu'il s'était permises par précaution ; seulement, au lieu de ce détestable *brandy épîcé*, il buvait des meilleurs vins que contenait sa cave.

Malheureusement M. Dumont était arrivé à cet âge fatal, où l'on ne peut impunément changer ses habitudes. L'excitation continuelle dans laquelle le tenait la peur d'abord, ensuite le vin et les affaires, rendirent ses nerfs singulièrement irritables et son sang on ne peut plus inflammable.

Or, il arriva qu'un jour un de ses confrères ayant allégué et entrepris de prouver que le défendeur poursuivi en dommages pour la non-exécution d'un contrat, n'avait pas rempli ses engagements à cause de l'épidémie

récente, M. Dumont entra dans un terrible accès de colère. Il voulut soutenir juridiquement sa thèse favorite contre le choléra, et sa fureur s'accrut en raison directe de l'hilarité qu'elle produisit sur les juges, le barreau et l'auditoire. Il sortit de l'audience exaspéré.

Dans la nuit, il succomba à une attaque d'apoplexie. Une vieille femme de confiance, qui avait soin de son ménage, n'eut pas même le temps de courir au médecin. Comme M. Dumont n'avait point de parents en ville, toute la responsabilité des mesures à prendre tomba sur cette vieille et sur M. Germain, le premier clerc, qu'elle envoya chercher dès qu'il fut jour. M. Germain dénonça immédiatement le décès au coroner. Un jury fut convoqué et deux médecins appelés. Ceux-ci ne voulurent point déroger à la louable habitude de leur profession, en tombant d'accord sur un point quelconque. L'un soutint que le défunt était mort d'apoplexie, l'autre qui voyait le choléra partout même depuis sa disparition, déclara que c'était un cas de *choléra*, mais que les symptômes ordinaires faisaient défaut, parce que les prédispositions du défunt avaient causé une mort presque instantanée. Peu s'en fallut que M. Dumont ne fût classé officiellement parmi les victimes du fléau qu'il avait nié avec tant de persévérance.

M. Germain se rendit ensuite chez le notaire que M. Dumont avait coutume d'employer et lui demanda s'il y avait un testament. Le notaire déclara qu'il n'y en avait pas à sa connaissance, mais qu'il fallait visiter avec soin tous les papiers du défunt, et pour cela faire poser les scellés ; ce qui fut fait.

Après de longues et infructueuses recherches, auxquelles Charles Guérin et le plus jeune clerc de l'office furent aussi invités à prendre part, le notaire allait écrire à l'unique héritier du défunt, lorsque la vieille femme s'écria en se frappant le front : *Nous n'avons point visité la petite chambre noire !*

Il s'agissait d'un petit cabinet de quelques pieds carrés, situé derrière la chambre à coucher de M. Dumont. La vieille femme alluma une chandelle et ouvrit avec beaucoup de peine la porte de la petite chambre. Elle ne contenait qu'un tas de vieilles défroques suspendues à des clous tout autour. C'était toute la friperie du défunt. En écartant les vieux habits, on trouva une petite



armoire pratiquée dans le mur, et dont il fallut enfoncer la porte, faute de pouvoir s'en procurer la clef. L'armoire contenait deux boîtes de fer-blanc, toutes deux fermées avec des cadenas. Il fallut encore briser

ces deux boîtes en présence des officiers de justice. La plus grande renfermait une foule de titres, obligations, billets, reçus et autres papiers classés avec soin. On ne trouva dans la plus petite qu'un vieux livre de comptes. On allait cesser toutes perquisitions, lorsque M. Germain s'avisa de feuilleter le vieux livre. Il s'en détacha trois feuilles de papier d'une autre couleur et fraîchement écrites. Le notaire en fit la lecture et l'on écouta dans un religieux silence ce qui suit :—

“ Aujourd'hui, le seizième jour de juillet de l'année
 “ mil huit cent trente-deux, moi, François-Richard Dumont,
 “ avocat de profession, Canadien-Français de naissance,
 “ chrétien et catholique de religion, ayant entendu parler
 “ de plusieurs morts subites, qui auraient lieu dans cette

“ ville, ai écrit de ma propre main mon présent testament et acte de dernières volontés.

“ 1° Je désire être enterré avec les cérémonies de ma religion, que je regrette de n'avoir pas mieux pratiquée. J'affecte vingt-cinq livres courant à ma sépulture ; on ne devra dépasser cette somme sous aucun prétexte.

“ 2° Je veux que mes dettes soient payées ; mais je recommande à mon exécuteur testamentaire et à mes légataires universels d'examiner avec soin toute réclamation vieille de plus de trois mois et de la contester au besoin ; car je n'ai jamais laissé accumuler les comptes, particulièrement ceux des shérifs, greffiers, huissiers et autres officiers subordonnés de la justice, que je payais toujours comptant.

“ 3° Je donne et lègue au curé de ma paroisse vingt-cinq livres courant pour ses pauvres. J'ai fait la charité autant que j'ai pu de mon vivant, et j'ai toujours vécu en honnête homme.

“ 4° Je nomme pour mon exécuteur testamentaire M^{re} Jean Duhamel, notaire, mon meilleur ami.

“ 5° Je lègue au dit Jean Duhamel vingt-cinq livres courant, comme souvenir et pour le trouble que je lui laisse.

“ 6° Je donne et lègue à M. François Germain, mon premier clerc, pareille somme de vingt-cinq livres courant, en récompense de sa bonne conduite.

“ 7° Je donne et lègue à M. Napoléon de Lamilletière, mon plus jeune clerc, mon Pothier, mon Domat et mon formulaire écrit de ma main. J'espère qu'il mettra ces livres à profit ; car les nobles ont rarement brillé dans la profession.

“ 8° Je donne et lègue les livres suivants à la bibliothèque du barreau de Québec : Dumoulin, d'Argentré, Bartole, Vinnius, Cujas, Charondas et mes Pandectes, le

seul exemplaire de l'édition **florentine** qu'il y ait en Amérique. Je conseille aux jeunes avocats de lire ces ouvrages de préférence aux nouveautés dont ils paraissent si engoués.

“ 9° Je veux que mes légataires universels ci-après nommés paient, à proportion de leurs legs, à dame Perpétue Constantineau, ma ménagère, une rente et pension viagère de neuf livres courant, en trois paiements, au premier jour des mois de janvier, mai et septembre de chaque année.

“ 10° J'institue ma légataire universelle, pour les deux tiers de mes biens meubles et immeubles, Marie Lebrun, fille de Jacques Lebrun et de feu Marie Dumont, ma sœur. J'espère que ma nièce continuera à se montrer sage et travaillante et cultivera l'instruction qu'elle a reçue. Je lui souhaite de trouver un bon mari.

“ 11° J'institue mon légataire universel, pour l'autre tiers de mes biens, M. Charles Guérin, mon second clerc. J'ai de graves torts et négligences à réparer envers ce jeune homme, qui est le fils de mon meilleur ami. Je souhaite qu'il fasse un honnête homme comme son père. Je lui conseille d'abandonner les romans, la musique, la botanique, la politique et autres frivolités, pour l'étude de la jurisprudence et de la procédure.

“ Mes biens légués ci-dessus consistent :

1° En ma maison où je demeure, que j'évalue à.....	£600	0	0
2° Une petite maison au faubourg Saint-Louis.....	150	0	0
3° 400 arpents de terre dans les <i>Townships</i>	100	0	0
4° Diverses sommes déposées à la banque de Québec...	350	0	0
5° Constituts dont on trouvera des copies dans ma boîte de fer-blanc... ..	2100	0	0
6° Obligations et billets promissoires qu'on y trouvera également.....	223	5	0
7° Autres dettes solvables, par mon livre de comptes tel qu'additionné ce jour.....	475	11	9
8° Mon ménage et mes défroques, que j'évalue à.....	150	0	0
9° Ma bibliothèque, qui vaut au moins.....	500	0	0

En total..... £4,638 16 9

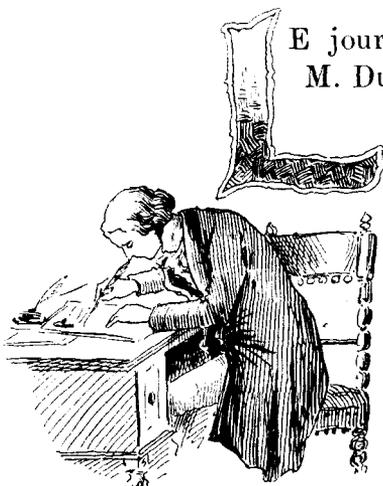
“ Je recommande à mon exécuteur testamentaire et à mes légataires universels d’être indulgents envers ceux de mes débiteurs qui, dans la liste que j’en ai faite, ont un astérisque au bout de leur nom : ce sont des gens pauvres et honnêtes. Ils doivent agir en toute rigueur contre ceux dont les noms sont marqués d’une croix rouge : ce sont des misérables et des usuriers.”

“ Car telle est ma volonté,

“ F.-R. DUMONT.”

IX

LE NEVEU DE MON ONCLE



Le jour même de l’enterrement de M. Dumont, Charles écrivit à sa légataire la lettre suivante :

“ Mademoiselle,

“ Ce n’est qu’en tremblant que j’ose vous écrire. J’ai la conviction de mes torts envers vous. Je ne chercherai point à les pallier. Connaissant vos sentiments élevés, je sais trop bien que tout ce je pourrais dire aurait l’effet de me rendre plus odieux encore.

“ Il est bien probable que ma conduite m’a valu votre complète indifférence, et c’est avec cette idée que je me décide à vous écrire, comme je le ferais à toute autre personne pour une affaire qui l’exige impérieusement.

“ M. Duhamel, notaire, a déjà dû vous transmettre une copie authentique du testament olographe de feu votre oncle M. Dumont, lequel a été dûment prouvé par-devant les juges de la Cour du banc du Roi.

“ Vous n’avez pas été peu surprise, je suppose, de me voir associé pour un tiers au legs qui vous est fait. Vous avez pu être tentée de croire qu’une intrigue m’a valu cette part d’une fortune qui devait vous revenir toute entière, et je vous permettrais d’avoir une bien triste opinion de moi si, après ce qui s’est passé, je consentais à accepter un seul des deniers qui vous étaient destinés.

“ Vous trouverez sous ce pli une renonciation en bonne forme aux avantages que m’a faits M. Dumont. Pour mettre votre conscience en repos, je dois vous dire que les *graves torts* et *négligences* dont il parle n’ont jamais existé que dans son imagination.

“ Je vous prie de me pardonner ma conduite à votre égard, dont je n’ai été que trop puni, et d’accepter les souhaits bien sincères que je fais pour votre bonheur.”

Cette lettre fut écrite franchement et sans arrière-pensée, elle le fut aussi sans hésitation. Louise, Pierre, et l’ami Jean Guilbault, à qui Charles la montra, trouvèrent cette conduite si simple, si naturelle, qu’ils n’eurent pas même la pensée de le complimenter sur son désintéressement.

Pour toute réponse, Mlle Lebrun renvoya sous enveloppe et la lettre et la renonciation.

Ce fut pour Charles un véritable coup de foudre. Qu’y avait-il dans sa lettre qui pût lui attirer un acte de mépris aussi écrasant ? Comment la nièce de M. Dumont pourrait-elle s’offenser d’une conduite que l’honneur seul avait dictée ? Que faire pour la contraindre à garder un bien dont Charles rougissait de la priver ?

Les choses ne pouvaient certainement point rester ainsi. Le petit conseil de famille se tourmenta à chercher les motifs de cette conduite. Jean Guilbault crut les avoir trouvés en disant que probablement Marie était sur le point de se marier, et que *son époux ne voulait rien devoir à la libéralité d’un premier amoureux*. Jean Guilbault en eût fait autant.

Charles, suivant cette idée, prit ce qu'il considérait un parti extrême : il se décida à porter lui-même en cadeau de noces ce legs dont tant d'autres, dans sa position, se seraient fort bien accommodés. Après s'être muni de phrases et d'arguments pour se débarrasser de son héritage, il partit, la tête haute et le cœur léger, comme un homme qui va faire une bonne action.

Tout le temps qu'avait duré avec quelque chance de succès son amour pour Clorinde, Charles était venu à bout de se persuader qu'il n'avait jamais aimé Marichette sérieusement. Ses conversations avec Louise avaient failli ressusciter ses premiers sentiments.

Mais, tout au contraire de l'effet qu'aurait produit sur tout autre l'héritage que venait de faire la jeune fille, dès qu'il eut pris connaissance du testament de M. Dumont, il ne regarda plus comme possible un mariage où l'amour n'aurait joué qu'un rôle secondaire et équivoque. Il se mit en route, se sentant supérieur à Marie de toute son infortune, et sans redouter le moins du monde des charmes qui lui semblèrent plus problématiques que jamais.

Il ne s'était pas écoulé deux ans depuis la première résidence que notre héros avait faite chez Jacques Lebrun. A mesure que cheminait, par une belle journée d'automne, la modeste *calèche de charretier* qu'il avait louée aux Trois-Rivières, bien que la saison donnât au paysage une apparence bien différente, il reconnaissait, non sans une certaine émotion, les rivières, les côtes, les ravines, les maisons, les sapins qu'il avait déjà vus. Son cœur se mit à battre fortement, lorsqu'il passa sur le petit pont au-dessus du précipice où Marichette et lui avaient été si près de tomber.

Un peu plus loin, il rencontra un vieillard qui s'avancéait en fumant sa pipe avec un air de joyeuse indépendance. Il reconnut le père Morelle et lui tira son

chapeau. Le père Morelle ôta poliment son bonnet rouge, mais il était trop préoccupé de quelque bonne idée à lui, pour *dévisager*, (1) comme il aurait dit, l'étranger qui le saluait, comme font, au reste, dans notre pays tous les voyageurs qui savent leur monde.

Quelques instants après, un gros chien aboya à la



voiture, puis se mit à la suivre en donnant des marques non équivoques de contentement.

Une vieille femme, qui filait sur le seuil de sa porte, leva vers la voiture son énorme nez chargé d'une énorme paire de lunettes, et s'écria en joignant les mains : Jésus, Marie du bon Dieu !... Je l'avions toujours dit !

(1) Pour envisager. Voyez la note F à la fin du volume.

A la maison voisine, Charles ordonna à son cocher d'arrêter, et il entra chez Jacques Lebrun, précédé de *Castor* qui faisait mille gambades, et suivi de la mère Paquette accourue sur ses talons.

Une servante assez proprement habillée dit au *Monsieur* que *Mademoiselle Marie* était dans la *grande chambre* et le conduisit à cet appartement. La *grande chambre* était un joli salon avec une tapisserie tout autour, quelques gravures bien encadrées, un joli tapis sur le plancher, quelques meubles assez convenables, des pots de fleurs dans toutes les fenêtres, un *piano*, une petite bibliothèque et une table couverte de beaux livres.

Il n'y avait plus à se reconnaître chez Jacques Lebrun, tant on y avait pris *un air de ville*.

La dame de céans eut le bon esprit de ne pas s'évanouir, quelle que fût sa surprise. Elle se contenta d'une légère rougeur qui anima un peu sa physionomie empreinte de tristesse et de souffrance. La toilette de la jeune fille ne déparait point son joli salon. Elle était simple et élégante.

Charles, stupéfait, balbutia gauchement quelques cérémonieux bouts de phrases.

—Tout ce que vous voyez ici vous étonne, lui dit Mlle Lebrun, avec un fin sourire. Que voulez-vous ? Mon père n'a pas voulu me laisser mourir, et il m'a forcée d'accepter tout *ce luxe* . . .

—Qui sera loin d'être déplacé en regard des deux tiers de la fortune de feu votre oncle, et de l'autre tiers que je viens vous contraindre d'accepter.

—Me contraindre ? s'écria la jeune fille avec un accent légèrement moqueur. Vous n'aurez peut-être point affaire à moi seule.

—Je m'y attends bien et je désire que vous me fassiez connaître au plus vite l'autre partie intéressée. Il lui faudra beaucoup de fierté, et même de dureté, si je ne parviens pas à lui faire accepter ce cadeau de noces.

—Une autre partie intéressée ! Un cadeau de noces !... Je voulais parler de mon père. Vous avez donc cru que j'avais pu faire comme vous ?

Ces paroles furent dites d'une voix très émue. Marie était vraiment belle dans ce moment : toute sa personne était séduisante de grâce et de distinction naturelle. Charles ne douta point de deux choses, la première qu'il ne l'eût aimée constamment et plus que chose au monde, la seconde qu'elle ne l'aimât à la folie, ce qui était évident.

Au théâtre, c'eût été le moment, pour notre héros, de se précipiter à genoux et de fondre en larmes.

Dans la vie réelle, entre gens un peu civilisés, on prend un fauteuil, on s'y installe pour continuer l'explication plus à son aise. C'est ce que fit Charles, sur un signe de Mlle Lebrun.

—Je n'ai pas pu comprendre autrement le renvoi dédaigneux de ma lettre et de l'acte de renonciation.

—Votre lettre, est-ce qu'elle valait la peine d'être conservée ? Que disait-elle donc de si touchant cette grande *lettre d'affaires* ? Pour ce qui est de l'acte... je n'aime pas les *renonciations*. Tenez, je conçois bien que vous ayez eu quelque délicatesse vis-à-vis d'une héritière comme moi ; mais, après tout, je ne pouvais point comprendre ce que vous ne disiez pas, et je ne pouvais point non plus vous écrire de venir. Nous avons fait l'un et l'autre ce que nous devions faire.

Évidemment Marie interprétait à sa manière la visite de Charles ; mais elle prenait la chose du *bon côté*, et celui-ci ne fut nullement blessé, quoiqu'un peu surpris. Chaque seconde qui s'écoulait donnait raison à la jeune fille.

Il y a dans la vie certains moments où toutes vos irrésolutions et vos doutes tombent comme par enchantement, où l'on voit clairement ce que l'on doit faire, où la

volonté est aussi rapide que la pensée. Charles eut un de ces moments.

Il n'eut point de grands efforts à se faire pour qu'on lui pardonnât son inconstance. Marie savait, à peu de chose près, ce qui s'était passé ; son amie de la ville l'avait tenue au courant, elle avait eu le temps de faire ses réflexions. D'ailleurs, elle lui pardonna beaucoup parce qu'il avait beaucoup aimé, et qu'il semblait disposé à aimer encore davantage.

Les choses vont vite, lorsqu'elles se font avec un bon vouloir réciproque. Charles et Marie eurent bientôt convenu du temps où devait se faire un mariage qui réglerait toutes les difficultés du testament de M. Dumont, empêcherait ses biens de sortir de famille et rendrait plus *indivis* que jamais les *trois tiers* de sa succession.

Jacques Lebrun entra sur ces entrefaites. Il ne se remit pas au premier coup d'œil la figure de Charles ; cependant il n'avait pas oublié sa première visite et tout le chagrin qu'elle avait causé à sa fille bien-aimée, car il s'écria d'un air bourru :

—Quel est donc encore ce beau monsieur ?

—Souffrez, mon père, lui dit Marie, que je vous présente le neveu de mon défunt oncle.



EPILOGUE

LA NOUVELLE PAROISSE



CHARLES épousa donc *Marichette* aussi promptement que son deuil le lui permit. Mais il ne se fit pas qu'un mariage ce jour-là.

Jean Guilbault eût fait preuve d'un bien mauvais goût, s'il eût pu voir tous les jours impunément l'aimable Louise. Son caractère franc et généreux convenait parfaitement à l'âme naïve et aimante de la jeune fille. Sans être sorcier, il s'était aperçu depuis longtemps de l'impression que faisaient sur Mlle Guérin ses visites fréquentes, et le jour même où il reçut ses diplômes, il déclara formellement ses intentions.

Pierre Guérin célébra la messe de mariage, et les deux nouveaux couples se rendirent immédiatement dans la paroisse de Jacques Lebrun, où le *docteur* devait exercer sa profession. Charles, dès ce jour-là, fit ses adieux définitifs à l'étude du droit, quoiqu'il n'eût plus que dix-huit mois à courir pour être revêtu de la toge. Il s'est proposé de se faire une science de l'agriculture et de cultiver d'après les meilleures méthodes les terres de son beau-père. Il a réussi à merveille dans ce projet.

Pendant tout ce temps, M. Wagnaër, que nous avons un peu perdu de vue, n'a fait que de bien mauvaises affaires. La bonne fortune l'a abandonné et, au rebours des années

passées, moins il a mis d'honnêteté dans ses marchés, moins ils lui ont réussi. Le remords, le dépit, l'ennui l'ont remis sur la voie d'anciennes habitudes d'ivrognerie... Bref, il *s'en va aux chiens*, comme disent ses amis anglais.

Henri Voisin, désappointé dans sa spéculation matrimoniale, a braqué ses espérances sur plusieurs héritières, mais il les a abandonnées l'une après l'autre, ne les trouvant pas assez riches.

Il a continué la chasse aux clients avec un zèle et une persévérance dignes d'admiration. Il continue toujours à s'exagérer les avantages de la malhonnêteté et tient pour certain que, dans ce pays comme dans bien d'autres, ceux qui, avec de petits génies et de petites connaissances, savent amasser beaucoup d'argent par toutes sortes de moyens, en se gardant toutefois de la prison et du pénitencier, sont les véritables puissances qu'il faut respecter. Il admet cependant que cela n'empêche pas les honnêtes gens et les hommes de talent de jouir d'une certaine considération, pourvu qu'ils ne soient pas trop pauvres.

Il attend avec une foi imperturbable la rencontre d'une femme quelconque, fille ou veuve, jeune ou vieille, belle ou laide, qui puisse disposer d'une fortune de vingt-cinq mille louis. C'est le chiffre qu'il a fixé : il n'épouse pas à moins.

Nous ne sommes point certain, malgré son habileté, qu'il fasse la conquête de cette dot, pour peu que l'occasion tarde à se présenter. Les années qui s'écoulent n'ajoutent point de charme à sa physionomie, qui de laide est devenue affreuse, ni à ses manières, qui de communes sont devenues détestables.

Charles Guérin, de son côté, est parfaitement heureux et, sans faire beaucoup de bruit, il est devenu, du moins dans notre opinion, un véritable grand homme. Voici comment.

Quelques années après son mariage, plusieurs jeunes gens de sa paroisse étaient sur le point d'émigrer à l'étranger. Leurs pères, après avoir donné à l'aîné la moitié de la terre de l'aïeul, ne pouvaient point partager l'autre moitié en quatre ou cinq lambeaux : ils n'avaient point non plus les moyens d'acheter de nouvelles terres ; il fallait donc partir. Les uns voulaient s'en aller dans les *pays d'en haut*, ce qui veut dire la baie d'Hudson, la Rivière-Rouge, voir même la Colombie et la Californie : les autres dans *l'Amérique*, ce qui veut dire le Maine, le Vermont, le Michigan ou l'Illinois.

Charles rassembla à la porte de l'église tous les fugitifs et il leur fit un magnifique sermon en trois points sur la lâcheté qu'il y avait d'abandonner son pays, sur les dangers que l'on courait de perdre sa foi et ses mœurs à l'étranger, sur l'avantage et le patriotisme de fonder de nouveaux établissements sur les terres fertiles de notre propre pays.

Sa harangue fut écoutée froidement, sans marques bien évidentes d'approbation ni d'improbation, comme c'est le cas d'ordinaire chez nos flegmatiques *habitants*. Seulement, quand il eut fini, il entendit rire et murmurer dans les groupes :

—Veut-il donc qu'on meure de faim pour lui faire plaisir, ce beau monsieur ?

—On est *ben* partout où qu'on a de *quoé* manger.

—C'est ça ; on va chercher fortune ; quand on est *ben*, on y reste ; quand on est pas *ben*, on s'en revient.

—Ouvrir des terres dans les *trompeships* ! je voudrais l'y voir avec ses belles mains blanches.

—Oui, et pas d'argent pour commencer !

—Il en ferait de belles !

—Qu'il nous en fasse donc avoir, lui, des terres ! La moitié du temps, ça n'a pas de *maître* ces terres-là ; il en *résout* seulement quand on a fait *ben* de la dépense dessus !

—Avec ça, qu'il n'y a pas de chemins et qu'il faut porter ses provisions sur son dos.

—Quand on est rendu là, on est plus loin qu'au bout du monde.

—Oui, ajouta une vieille femme, y a ni prêtres, ni docteurs, on y meurt comme des chiens.

Charles comprit tout de suite que le meilleur sermon ne valait pas un bon exemple. Le soir même, il proposa à Jacques Lebrun de former une petite société pour l'établissement des terres incultes de la seigneurie et du township voisin, dans lequel se trouvaient situés les quatre cents arpents de M. Dumont.

—C'est cela, dit Jean Guilbault, voilà une fameuse idée, nous ferons une nouvelle paroisse et nous la modèlerons d'après nos goûts. Je ne puis rien faire de mieux, car je m'aperçois que je commence à me rouiller ici. Je dispute misérablement la pitance au vieux docteur, qui me fait déjà mauvaise mine, et me calomnie affreusement auprès de tous ses patients, si ce qu'on me dit est vrai. Il me semble, de mon côté, que je commence à médire de mon confrère toutes les fois que l'occasion s'en présente, ce qui n'est pas beau. Là-bas, je serai seul de mon espèce, je ne porterai ombrage à personne. Et puis, je prendrai une terre, moi aussi. Comment donc? mon père Jean Guilbault, quatrième du nom, n'est-il pas le meilleur laboureur de toute la côte de Beaupré? Il y aura bien du guignon, si le fils n'en tient pas.

Jacques Lebrun ne fut pas aussi prompt à adopter les idées de son gendre. Il y pensa, puis il y *repensa*, et il souleva une foule d'objections que les deux jeunes gens combattirent de leur mieux. Les deux femmes, Louise et Marichette, se rangèrent de son côté, et on eut bien de la peine à leur faire entendre raison.

On y parvint cependant, en leur promettant de ne les transporter au nouvel établissement que lorsqu'on

pourrait les y installer ~~aussi~~ confortablement qu'elles pouvaient le désirer.

Charles eut beaucoup de peine d'abord à persuader ceux que cela intéressait davantage. Plusieurs renoncèrent après lui avoir donné leur parole, quelques-uns même de ceux qui allèrent explorer la *terre promise*, la décrièrent à leur retour et le contrecarrèrent de toutes leurs forces.

Il eut aussi beaucoup de difficultés avec le seigneur pour la portion de l'établissement qui se trouvait dans sa seigneurie, et il éprouva des lenteurs et des tracasseries sans fin de la part du gouvernement pour l'octroi des patentes.

Il avait réalisé tout ce qui était réalisable de la succession de M. Dumont; et il se voyait en état pécuniairement de faire face aux difficultés les plus pressantes.

La première année fut employée à l'arpentage des terres et au tracé d'un chemin qu'il fit ouvrir par les associés eux-mêmes, par corvées, comme cela se pratiquait dans les premiers temps du pays, où les colons ne comptaient point sur le gouvernement pour toute espèce de choses.

La seconde année fut employée à des défrichements en proportions égales sur la terre de chacun. Il avait imposé, de son autorité privée, à chaque père de famille qui avait un fils d'engagé dans l'entreprise, une certaine somme pour les provisions dont il s'était fait le fournisseur, sans autre profit que d'en payer la moitié à lui tout seul. Il avait soin que ses gens fussent bien nourris, car le défricheur canadien est un peu comme le soldat anglais, il faut avoir soin de son physique, si l'on veut que son moral se soutienne.

Il conduisait et limitait lui-même les défrichements. Il avait le soin de conserver une *érablière* sur le haut de chaque terre, et il ne détruisait qu'à regret cet arbre prodigieux, qui abondait partout dans la petite colonie. Il

prit aussi bien soin d'épargner quelques beaux groupes d'arbres dans les champs et le long des chemins, pour y voir plus tard les moissonneurs s'y reposer à l'ombre, et aussi les voyageurs et encore le pauvre bétail dans les ardeurs de l'été.

C'est ce qui manque dans beaucoup de vieilles paroisses où l'on semble avoir eu horreur du plus utile et du plus bel ornement de la nature.

Dès qu'un certain nombre de colons se furent fixés à demeure sur leurs terres, ils demandèrent l'érection canonique et civile d'une nouvelle paroisse. Ce fut là le nœud gardien de toute l'affaire. Charles n'évita un procès qu'à force de diplomatie.

Il s'agissait d'enlever à la vieille paroisse toute la nouvelle concession de *la Grillade* et une partie du vieux rang appelé *Trompe-Souris*. Le curé et les marguilliers faisaient bon marché du *township*; mais ils réclamaient comme leur, tout ce qui se trouvait dans la seigneurie. Les vieux établissements des *Belles-Amours*, du *Brûlé*, du *Coteau* et du *Bord-de-l'eau* se levèrent en masse contre le démembrement projeté.

L'évêque hésitait, craignant que, les frais du culte prélevés, il ne restât point à ces braves gens de quoi faire vivre un prêtre, lorsqu'un jeune vicaire à qui l'on destinait une des meilleures cures, vint se jeter à ses genoux et lui demanda comme une faveur d'être chargé de la petite colonie. C'était Pierre Guérin, qui voyait avec orgueil son frère accomplir ce qui avait été un des rêves de sa jeunesse. Il apportait à l'œuvre naissante le concours de son zèle, de son activité, de son intelligence décuplée par les forces imposantes de la religion.

Il se rendit immédiatement au milieu des colons et les encouragea de son exemple, de ses discours et de ses prières. Ceux-ci construisirent, sur le point le plus élevé et le plus pittoresque, une humble chapelle de

bois, dont le nouveau curé se montra aussi fier que de la plus belle cathédrale de France ou d'Angleterre.

Pierre, à force de raison, de douceur et de persévérance, sut prévenir les discordes qui menaçaient sa jeune chrétienté, soit au sujet de l'église, soit à propos des chemins ou des écoles. Son grand secret consiste à



ne jamais dicter d'autorité à ses paroissiens ce qu'il désire obtenir d'eux, mais à s'en rapporter entièrement à leur jugement, après leur avoir exposé modestement et habilement sa manière de voir. Il est rare que le *verdict* populaire ne soit pas en sa faveur.

Ses sermons sont fort goûtés de ses auditeurs. Il les fatigue rarement par de longues dissertations sur le dogme. Il ne s'enroue pas à prêcher à de pauvres gens

qui arrachent leur subsistance à la sueur de leur front, le détachement des richesses, le renoncement au monde, et la mortification. Il ne leur fait pas un crime des fêtes et des divertissements innocents, qui leur aident à remplir gaîment leur carrière laborieuse.

Mais il tonne contre l'envie, la médisance, la calomnie, l'esprit de ruse et de querelle, l'indolence, la paresse, l'ivrognerie, qui sont la source de bien des maux. S'il leur parle souvent, pour ranimer leur courage, des petits oiseaux du ciel, que Dieu nourrit sans inquiétude du lendemain, il leur rappelle plus souvent encore la parabole du père de famille et des *talents* confiés à ses serviteurs. Il leur dit que nous sommes tous les serviteurs de Dieu et que nous devons faire valoir les biens qu'il nous a donnés. Il enseigne que ce n'est pas se défier de la Providence que d'amasser une dot pour sa fille, d'établir honnêtement chacun de ses fils, et de leur léguer à tous un peu plus qu'on n'a reçu de ses ancêtres, pourvu que tout cela soit du bien *bien acquis*, et dont le pauvre ait toujours eu sa part. Il leur prêche surtout et par-dessus tout, la charité, qu'il leur recommande bien de ne pas confondre avec l'aumône, et il ajoute que, sans la *justice*, il n'y a pas de charité, et que celui qui donne aux pauvres ou à l'église d'un côté, tandis que de l'autre il triche ou maltraite son voisin, fait la part du diable bien large et insulte le bon Dieu.

Au reste, le zèle de ses paroissiens court au-devant de ses désirs. Déjà l'humble chapelle de bois a été remplacée par une belle église de pierre, dont le clocher brille au soleil aussi élané, aussi fier que pas un clocher du pays. Le pauvre curé aura même bien de la peine à empêcher ses marguilliers de faire couvrir de dorures le chœur et les chapelles. Il préférerait commander deux beaux tableaux à quelqu'un de nos artistes ; mais on ne fait pas toujours ce que l'on veut.

De chaque côté de l'église s'élèvent deux jolies maisons d'égales dimensions, blanchies à la chaux avec des toits rouges, ce qui a été une concession au *goût* de la grande majorité des habitants.

L'un de ces édifices est le presbytère, l'autre est la maison d'école. L'instituteur est un compagnon de classe de Jean Guilbault et à peu près de sa trempe. Il a épousé la jeune fille la plus savante de l'endroit, et le *maître* et la *maîtresse* vivent dans la plus grande intimité du *docteur et de sa dame*, et du *bourgeois* et de la *bourgeoise*, comme on appelle Charles et Marichette à deux lieues à la ronde.

Outre cela, il y a encore un instituteur nomade qui, l'hiver, parcourt les endroits éloignés ; car, je vous le demande un peu, comment les gens de *la Miche*, ceux de *Monte-à-peine* et de *l'Hermitage*, qui demeurent à deux et trois lieues, pourraient-ils procurer de l'instruction à leurs enfants, s'il leur fallait pour cela les envoyer à la maison d'école ?

Le *fort*, comme on appelle par un reste de tradition militaire qui remonte aux premiers temps de la colonie, le groupe de maisons et d'édifices autour de l'église, se trouve tout près de la ligne géométrique qui sépare le *township* de la seigneurie.

C'est un endroit élevé, sur le bord d'une rivière qui forme une chute pittoresque presque en face de l'église, à quelques arpents seulement de la seigneurie, circonstance heureuse pour tout le monde, excepté pour le seigneur.

Charles y a construit un moulin à scie. Il a aussi une potasserie, à une petite distance. Ces deux établissements, naturellement alimentés par les progrès du défrichement, l'ont déjà récompensé de ses peines. Il n'est pas énormément riche, car il n'exploite pas les habitants à la façon de M. Wagnaër, mais il jouit d'une assez belle aisance.

Il habite un *cottage* qui n'est point sans prétentions. C'est une blanche maison suspendue à mi-côte dans une

anse que forme la rivière : elle est entourée d'arbres et d'une luxuriante végétation qui contraste agréablement avec l'aspect sauvage de la chute.

De l'autre côté, on voit s'élever en amphithéâtre l'église et le groupe de maisons dont fait partie celle du *docteur*. Les terres que Charles et ce dernier avaient commencé à cultiver, sont maintenant confiées à des fermiers que surveillent Jacques Lebrun et l'oncle Charlot. Ce qui n'empêche pas Jean Guilbault, dans les loisirs que lui laisse sa profession, de travailler lui-même comme deux bons habitants. L'hiver, il se permet de fréquentes et lointaines excursions. Il chasse dans les bois, avec le premier venu, le lièvre, le castor, le caribou, le chevreuil ou l'original. C'est le seul chagrin qu'il cause à sa femme.

Une de ces parties de chasse a failli lui être fatale. C'était en 1837. Il avait annoncé une absence de trois semaines, qui lui permit de se rendre à Saint-Eustache. Il s'y battit comme un brave, ne manquant jamais un ennemi quand une fois il l'avait ajusté. Il fut assez heureux pour se tirer sans accident de cette bagarre. Il ne s'en est pas beaucoup vanté, et quoiqu'il ait depuis reconnu la folie de cette expédition, il n'a pas étourdi l'univers du bruit de son repentir. Il tient pour fait ce qu'il a fait, et ne conserve point de rancune aux chefs du mouvement, des risques qu'il a courus de son plein gré.

Louise a toujours ignoré cette circonstance. Elle et Marichette s'aiment tendrement et se voient souvent, grâce au pont que les habitants ont construit sur la rivière, sans attendre le bon plaisir du bureau des travaux publics.

Madame Guérin est encore l'élégante de l'endroit. Elle y a transporté l'ameublement de son petit salon, revu, corrigé et augmenté. Dans les longues soirées d'hiver, on cause chez elle, on y fait de la musique, on y lit en petit comité ce que l'on peut se procurer de plus nouveau.

On y chôme aussi avec une gaieté toute nationale les

bonnes fêtes du pays, la Saint-Jean-Baptiste, la Sainte-Catherine, le *Mardi-Gras*, et surtout la *Mi-Carême*. Jusqu'à ces dernières années, la mère Paquette, qui elle aussi a émigré, a renouvelé ce jour-là, au profit des enfants de Louise et de Marichette, la scène que vous savez. Nous disons jusqu'à ces dernières années, car la mère Paquette, qui est un peu janséniste, soutient, malgré l'avis de son curé, que le carême mitigé que l'on observe maintenant, ne sert qu'à damner les gens un peu plus vite et ne vaut plus la peine qu'on en parle.

Tous les ans dans le mois de juin, Pierre Guérin célèbre à petit bruit dans son église une messe de *Requiem*, et les deux jeunes familles y assistent avec recueillement. On y prie pour une bonne mère dont l'absence est le seul obstacle que l'on connaisse à un bonheur parfait.

Il faut le dire cependant ; ce bonheur est depuis peu sérieusement menacé ; l'orage se forme souvent à l'horizon du ciel le plus pur.

Charles avait senti, dès le commencement, que le plus grand écueil de sa colonisation serait la jalousie que lui et ses proches pourraient inspirer. Il n'a jamais voulu, ni pour lui-même, ni pour son beau-frère, ni pour son beau-père, d'aucune des charges et des dignités locales. Il n'est ni officier de milice, ni juge de paix, ni marguillier, ni commissaire des petites causes, ni commissaire des écoles ; il a laissé nommer à toutes ces fonctions les habitants les plus respectables. Il y gagne qu'on ne fait jamais rien sans le consulter, et qu'on ne prend guère son avis sans le suivre.

Malheureusement, sa réputation d'homme de bon conseil s'est répandue au loin dans les autres paroisses, et l'on parle fortement de lui déférer la députation au prochain parlement....

Bons lecteurs, et vous aimables lectrices, si vous vous intéressez à lui et à sa jeune famille, priez le ciel qu'il leur épargne une si grande calamité!....

Pierre-J.-Q. Chauveau.

A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES

M. Félix Faure et les secours religieux.—La tentative de M. Paul Déroulède.—Le fondateur de la Ligue des Patriotes.—Un poète-soldat.—Le *credo* de M. Déroulède.—Son œuvre poétique et politique.—L'incident de Mascate.—A Paris et à Londres.—La santé du Pape.—La lettre de Léon XIII au cardinal Gibbons.—La vie du Père Hecker.—L'américanisme.—Mgr Ireland et l'abbé Klein.—L'abbé Meignen.—Une controverse.—La lumière est faite.

Depuis ma dernière causerie, les journaux français nous ont apporté de nouveaux détails sur la mort du président Faure. Il est maintenant avéré qu'il a demandé un prêtre, lorsqu'il était encore en pleine connaissance. Ainsi donc cet homme qui ne pratiquait pas la religion, qui était franc-maçon et apparemment incrédule, lorsqu'il a vu la mort s'approcher, a senti se réveiller en lui une foi qui n'était qu'engourdie, et a voulu mourir en chrétien. C'est une grande grâce et un grand exemple. Au milieu des soucis de l'ambition, du tumulte des affaires, des enivrements du succès, on peut vivre comme si l'on ne croyait pas ; mais lorsqu'arrive le moment suprême de la séparation de l'âme et du corps, lorsqu'il faut quitter tous les biens et tous les honneurs de ce monde, alors très souvent on se retourne vers le Dieu qu'on a semblé ignorer durant sa vie, et l'on éprouve le besoin éperdu de se réconcilier avec celui qui tantôt sera notre juge. Puisse cette funèbre leçon produire ses fruits chez un grand nombre des hommes dirigeants de la République française.

Les funérailles du président défunt ont eu lieu à Notre-Dame, au grand déplaisir des fanatiques et des sectaires. Elles ont eu pour épilogue un coup de tête dont le héros a été M. Paul Déroulède. M. Déroulède est président de la Ligue des Patriotes, qu'il a fondée. Il est un des plus ardents anti-dreyfusards qu'il y ait en France, et aspire, non pas au rétablissement d'une monarchie, mais à la transformation et à l'épuration de la république actuelle. Au moment où un détachement, composé des 4e et 82e régiments d'infanterie, et commandé par le général Roget, débouchait sur

la place de la Nation, M. Déroulède et un grand nombre de ligueurs essayèrent de détourner la troupe et de l'entraîner vers l'Élysée pour renverser le président nouvellement élu. Le général Roget ayant refusé de se prêter à cette manœuvre, M. Déroulède suivit les régiments jusqu'à leurs casernes, en continuant ses exhortations. Finalement, il fut fait prisonnier sur les ordres du général, en compagnie de M. Marcel Habert, un autre député nationaliste. Cette nouvelle a naturellement produit beaucoup d'excitation dans Paris. Le gouvernement a demandé l'autorisation de poursuivre les deux députés arrêtés, et cette autorisation a été accordée à mains levées par la chambre, qui a repoussé une demande de mise en liberté provisoire par une majorité de 422 voix contre 84. Les deux députés sont maintenant poursuivis en vertu de la loi du 12 décembre 1883, qui a modifié les articles 24 et 25 de la loi de 1881 sur la presse. Voici le texte de l'article dont on demande l'application aux prévenus :

“ Sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de 100 à 3,000 francs tout individu qui aura adressé une provocation à des militaires des armées de terre ou de mer dans le but de les détourner de leurs devoirs militaires et de l'obéissance qu'ils doivent à leurs chefs dans ce qu'ils commandent pour l'exécution des lois et règlements militaires et la défense de la Constitution républicaine.”

La physionomie et la personnalité de M. Paul Déroulède sont d'une assez piquante originalité et d'un intérêt assez actuel pour que je m'arrête à les esquisser ici. Paul Déroulède est né à Paris, le 2 septembre 1846. Après avoir fait ses études au collège de Vanves et au lycée Louis-le-Grand, il commença à étudier le droit. En 1870, après les premiers désastres de la guerre franco-prussienne, il s'engagea volontairement dans un régiment de zouaves. Quelques semaines après, étant au camp de Châlons, il vit arriver sa mère tenant par la main un jeune homme encore imberbe : “ Voici, lui dit-elle, ton frère qui veut combattre avec toi, je te l'amène.” Famille de preux et de patriotes ! C'est cet héroïque épisode qui a inspiré à Déroulède les vers suivants :

Oui, cette femme au cœur français, à l'âme fière,
 Qui mène vaillamment ses deux fils aux combats,
 Oui, cette femme-là, cette femme est ma mère,
 Et c'est mon frère et moi qu'elle a créés soldats.

Sur le champ de bataille de Sedan, Paul Déroulède vit tomber son frère blessé au moment où leur régiment essayait de percer les lignes allemandes. Il le ramena dans ses bras, le mit à l'abri d'un arbre, et se précipita de nouveau dans la mêlée, où il fut fait prisonnier. Il croyait son frère mort. Interné à Breslau, il s'échappa au péril de sa vie, rejoignit l'armée, et fit les campagnes de la Loire et de l'Est, durant lesquelles il fut mis à l'ordre du jour. Pendant ce temps, son frère était allé faire le coup de feu en Algérie contre les Arabes révoltés. Après la guerre contre les Prussiens, Paul Déroulède fit la guerre contre la Commune et eut un bras fracassé en enlevant une barricade. Comme on le voit, il paya largement sa dette à la patrie durant l'Année Terrible.

En 1872, il publia les *Chants du soldat*, poésies guerrières et patriotiques qui eurent un immense succès. La France saluait en lui son Tyrtée. L'Académie française couronna ce volume, dont un critique célèbre, Paul de Saint-Victor, a écrit : " Le talent est grand, mais l'inspiration est plus haute encore, le poète se soucie moins de ciseler ses vers que de les tremper. Leur éclat est celui des armes, leur cadence semble réglée sur celle d'une marche guerrière. Il n'entre que du fer dans les cordes de cette lyre martiale, c'est de l'héroïsme chanté." Aux *Chants du soldat* succédèrent les *Nouveaux Chants du soldat*, et *Marches et Sonneries*. L'ardent amour de la patrie éclate dans toutes ces poésies. Lisez ces vers :

France, veux-tu mon sang ? Il est à toi, ma France ;
S'il te faut ma souffrance,
Souffrir sera ma loi.
S'il te faut ma mort, mort à moi,
Et vive toi,
Ma France !

Ailleurs le poète dit :

En avant ! tant pis pour qui tombe,
La mort n'est rien. Vive la tombe
Quand le pays en sort vivant.
En avant !

Ne croirait-on pas entendre une vibrante sonnerie de clairon ? En 1877, M. Déroulède fit jouer à l'Odéon un drame en cinq actes et en vers, l'*Hetman*. En 1880, il écrivit un drame biblique, la *Moabite*, dont le gouvernement interdit la représentation parce que la donnée en était trop religieuse. En 1881, il fonda la Ligue

des Patriotes. C'est à ce moment qu'il se révéla comme orateur. Dans un discours prononcé le 18 mai de cette année, il s'écriait : " On n'attaque que les faibles, on ne surprend que les oublieux, on n'opprime que les lâches." En 1886, il publia une biographie de La Tour d'Auvergne, et un ouvrage au titre significatif de *Avant le combat*. En 1887, il publia le *Livre de la Ligue des Patriotes*. En 1894, il fit paraître un nouveau recueil de poésies intitulé *Chants du paysan*, petit volume où éclate à chaque page l'inspiration chrétienne et nationale. Les lecteurs de la *Revue Canadienne* me sauront gré de leur citer ces beaux vers, qui sont comme le *credo* du poète :

Je crois en Dieu. Le siècle est mauvais, l'heure est trouble,
Un souffle de blasphème égare les esprits ;
L'honneur contre l'argent se joue à quitte ou double ;
Le mal est sans danger et l'homme est sans mépris.

Je crois en Dieu. La mode est d'insulter le prêtre ;
Bien imprudent qui fait le signe de la croix !
Quiconque est un chrétien est bien près d'être un traître.
Des devoirs, nul n'en veut, nous n'avons que des droits.

Je crois en Dieu. Qu'importe à ma prière ardente
Des criminels joyeux le triomphe apparent ?
Ce cercle de dégoût n'est pas l'enfer du Dante,
Mon cœur n'a pas perdu l'espérance en entrant.

Je crois en Dieu. La France attristée, abattue,
Laisse opprimer son âme et forcer son aveu ;
La grande nation dort d'un sommeil qui tue.
Mais l'heure du sursaut viendra. Je crois en Dieu.

L'homme qui a écrit ces vers admirables a droit à l'estime des croyants.

M. Déroulède a aussi écrit, il y a deux ou trois ans, un drame intitulé *Duquesclin*, et plus récemment une autre pièce ayant pour titre *La mort de Hoche*. Comme on le voit, le bagage littéraire du député d'Angoulême est assez considérable.

En 1885, Paul Déroulède se présenta dans le département de la Loire aux élections législatives. Il fut battu quoiqu'il eût obtenu 104,000 votes. En 1887, il se jeta dans le mouvement boulangiste, parce qu'il avait foi dans le patriotisme du général au noir coursier. En 1888, il se présenta dans la Charente et fut encore battu. En 1889, il fut élu aux élections législatives et devint

député d'Angoulême. Lors de la crise du Panama, il joua en chambre un rôle brillant et retentissant. C'est alors qu'il prononça contre Clémenceau cette philippique écrasante qui porta un coup mortel à l'influence et au prestige politiques du leader radical.

Aux élections générales qui suivirent, en 1893, il fut battu : mais il prit sa revanche en 1897. Comme on le voit, la carrière de Déroulède a été active et militante. M. Jules Claretie écrivait de lui ce bel éloge en 1885 : " Voici un homme qui n'a pas quarante ans et qui a déjà vécu, par le devoir et le sacrifice à une idée—mieux qu'à une idée, à la patrie—une existence si remplie qu'elle donnerait de l'honneur à deux hommes. Paul Déroulède est, dans notre littérature, ou plutôt dans notre France contemporaine, une physionomie particulière, très sympathique et très attirante. Il marche droit à son but, le plus solide que se puisse assigner un Français : le relèvement de la nation ; et, donnant à cette œuvre unique son temps, sa jeunesse, sa peine, son argent, il accomplit avec un entêtement superbe, sans découragement et sans ambition, son apostolat national."

L'auteur des *Chants du soldat* est donc une figure sympathique, quelles que puissent être ses exubérances et ses outrances. Et son coup de tête du 23 février a affligé bien des braves gens. Il est certain que Déroulède s'est trompé sur l'état d'esprit du peuple et de l'armée. Il y a, sans doute, beaucoup de mécontentement, beaucoup d'agitation en France ; toutefois ce mécontentement, cette agitation n'ont point ce degré d'intensité qui rend possibles les *pronunciamientos*. Le poète-député est un sincère, mais on pouvait noter chez lui, depuis quelque temps, un emballement fort accentué. C'est ce qui explique son échauffourée, qui ne pouvait avoir, en ce moment, d'autre résultat qu'une victoire pour le régime actuel.

Le gouvernement a voulu, à tort, trouver une conspiration au fond de cette aventure. Il a même cru ou feint de croire que les royalistes et les bonapartistes avaient quelque chose à faire avec la tentative avortée. Des perquisitions ont été faites chez plusieurs notabilités monarchistes, mais sans résultat appréciable. Le procès de M. Déroulède va avoir lieu nécessairement, et se terminera, sans doute, par la condamnation de l'accusé à une détention plus ou moins longue.

Au milieu de tout ce brouhaha, le sénat a voté le projet de

loi pour saisir de l'affaire Dreyfus toutes les chambres réunies de la cour de cassation. Espérons donc que cette douloureuse affaire va recevoir bientôt une solution définitive.

* * *

Une nouvelle cause de froissement entre la France et l'Angleterre, vient encore de se produire. C'est ce que l'on appelle l'incident de Mascate. Voici comment il est résumé par un journal français :

“ L'affaire ou l'incident de Mascate comprend deux faits principaux, d'ordre différent, qu'il faut bien se garder de confondre ou d'absorber l'un dans l'autre : le premier fait, sur lequel notre gouvernement n'a pas encore cru devoir nous renseigner d'une façon claire et positive, c'est la demande adressée au sultan d'Oman ou de Mascate par la France de lui céder à bail un petit port, Bandar-Issar, situé à quelques milles de Mascate, afin d'y établir pour nos navires une station de charbon et de ravitaillement. Cette demande aurait été bien accueillie, paraît-il, et la concession nous aurait été accordée.

“ Le second fait, sur lequel un membre de la Chambre des Communes a interrogé, avant-hier, le gouvernement anglais, et que vient de confirmer, avec des détails précis, une nouvelle dépêche de Bombay datée du 23, c'est l'ordre donné par lord Curzon de Kedleston, le nouveau vice-roi de l'Inde, à l'amiral anglais commandant la station navale, de se concerter avec le résident politique de Mascate ainsi qu'avec le résident politique du golfe Persique, afin d'exiger du sultan, sous la menace du bombardement de sa capitale, le retrait de la concession faite à la France. C'est, en effet, ce qui a eu lieu ; sous l'empire des menaces anglaises, la concession accordée nous a été retirée.”

Le nouveau vice-roi des Indes a manifestement le verbe haut. Ce désagréable incident a causé beaucoup de commentaires des deux côtés du détroit. En réponse à une question posée par un député, M. Delcassé, ministre des affaires étrangères de France, a déclaré ce qui suit :

“ Le gouvernement de la reine, renseigné sur les faits, sur nos intentions, n'a pas tardé à reconnaître que, les droits de la France et de l'Angleterre à Mascate étant identiques, comme identiques

leurs obligations, la France peut très légitimement y avoir à son tour un dépôt de charbon, exactement dans les conditions où l'Angleterre y a installé le sien. Donc raison nous était donnée pour le fond. Restait la question du procédé. Là aussi, une solution satisfaisante ne pouvait faire doute. Ce n'est pas, en effet, au moment où les deux gouvernements négocient une délimitation africaine dans un sincère esprit de conciliation, recherchant un arrangement qui soit la garantie d'une entente durable parce que les intérêts essentiels des deux nations y auront été sauvegardés, ce n'est pas à ce moment que le gouvernement de la reine pouvait admettre, de la part d'un de ses agents, l'intervention aussi incorrecte que spontanée dont nous avons dû nous plaindre, et le gouvernement de la reine nous a exprimé son profond regret." (Applaudissements.)

Mais au lendemain de cette déclaration, le sous-secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères en Angleterre, M. Brodrick, en faisait une de son côté qui ne cadrerait pas absolument avec celle du ministre français. L'expression du "profond regret" ne s'y retrouvait pas. Cette divergence a été le sujet de bien des conjectures à Paris et à Londres. Voilà encore de la besogne pour les diplomates anglais et français.

*
* *
*

Durant les dernières semaines, le monde catholique a été dans l'anxiété au sujet de la santé du pape. Sa Sainteté Léon XIII a dû subir une opération, l'amputation d'un kyste dont il était embarrassé depuis trente ans. Les médecins du Souverain Pontife ont parfaitement réussi l'opération, et l'illustre malade a semblé traverser cette crise très heureusement. Il a montré une fermeté et une solidité merveilleuses, étant donné son grand âge. N'a-t-il pas été jusqu'à composer un poème latin, à propos de sa maladie ? Cependant le Saint-Père est bien âgé, et les dépêches les plus récentes nous annoncent que sa vitalité laisse à désirer. Puisse la divine Providence le conserver à l'Église, dont il fait la gloire, à l'univers catholique, dont il est le flambeau !

*
* *
*

Un des actes les plus récents de ce grand pontife a été la lettre doctrinale qu'il a adressée au cardinal Gibbons relativement à

l'américanisme. Depuis plusieurs années, les écrivains catholiques les plus autorisés signalaient l'éclosion aux États-Unis de certaines maximes et la diffusion de certaines idées peu compatibles avec la saine doctrine. Dans des sphères très élevées même, on remarquait une tendance alarmante vers un libéralisme extrêmement accentué, qui se manifestait à la fois par des expressions d'opinion et par des actes. La publication de la *Vie du Père Hecker*, fondateur des Paulistes—qui est un ordre religieux américain—vint révéler tout le péril de ce mouvement. Ce livre, dont l'auteur était le père Elliott, fut traduit en français, et publié à Paris avec une préface d'un abbé très moderniste, M. Félix Klein, et une introduction de Mgr Ireland, l'archevêque de St-Paul. Il fut lancé dans le public avec pompe et fracas. L'abbé Klein écrivait dans sa préface : " Pas un livre paru depuis cinquante ans ne projette peut-être une lumière plus vive sur l'état présent de l'humanité ou sur l'évolution religieuse du monde ; sur les rapports internes de Dieu avec l'âme moderne, ou sur les conditions actuelles du progrès de l'Église."

Que trouvait-on dans ce livre ? On y trouvait, entre autres choses, une théorie étrange sur les vertus passives et les vertus actives, et sur la " direction intérieure du Saint-Esprit dans l'âme individuelle." On y faisait bon marché de l'humilité, de l'obéissance, on y exaltait outre mesure le sens propre, la " confiance en soi," on affaiblissait la notion de l'autorité dans l'Église. On y rencontrait des phrases comme celle-ci : " L'influence de l'Église (à l'époque de la Réforme) fut donc, par les circonstances, amenée à s'exercer en quelque sorte *au détriment des vertus naturelles* qui, sagement dirigées, font la virilité du chrétien dans le monde." Dire que l'Église a exercé son action *au détriment des vertus naturelles*, c'était très hardi ! Cependant de doctes revues religieuses faisaient bon accueil, trop bon accueil à cet ouvrage. *L'Ami du Clergé* écrivait : " Au sujet de ce livre, il suffit de dire que, malgré de légers défauts, par exemple un peu d'enthousiasme dans la préface, d'ailleurs fort belle, de M. Klein, il ne peut qu'être très profitable aux ecclésiastiques." *La Revue du Clergé français* allait encore plus loin et comparait le Père Hecker à saint Justin et à saint Augustin ! En même temps toute une campagne se poursuivait à côté du livre. L'abbé Klein publiait dans la *Revue française d'Édimbourg* un article intitulé *Le Catholicisme américain*, plein d'idées risquées ; un correspon-

dant, qui signait *Romanus* dans la *Contemporary Review*, y relevait le drapeau du catholicisme libéral; Mgr Keane écrivait une apologie du fameux parlement des religions tenu à Chicago en 1893. Il fallait une réaction. C'est le journal *la Vérité* de Paris qui eut l'honneur de tirer les premiers coups contre l'américanisme. L'abbé Charles Meignan y écrivit une série d'articles très forts sous ce titre: "*Le Père Hecker est-il un saint?*" Il y faisait avec vigueur le procès de la nouvelle doctrine et en dénonçait sévèrement les singularités périlleuses. Ces articles furent mis en volume et édités à Rome avec l'*imprimatur* du maître du Sacré Palais. Presque en même temps paraissait une brochure du Père Delattre, de la compagnie de Jésus, intitulée: *Un catholicisme américain*, et combattant les mêmes erreurs. La controverse prenait une telle ampleur, qu'on devait s'attendre à l'intervention du Docteur suprême. Cette intervention a eu lieu. Le Pape a parlé par sa Lettre au cardinal Gibbons. Les excès et les écarts d'opinion connus sous le nom d'*américanisme* y sont réprouvés nettement. Voici une brève analyse de ce document pontifical:

"Le Souverain Pontife réproouve spécialement dans le livre intitulé: *La Vie du Père Hecker* cette assertion que, pour attirer les dissidents au catholicisme, il faut accorder davantage aux exigences de l'esprit humain, non seulement en ce qui concerne la discipline, mais encore en passant sous silence telles ou telles questions doctrinales....

"La lettre condamne l'opinion qui rejette comme superflu le magistère externe dans la direction des âmes, surtout de celles qui tendent vers la perfection, sous prétexte d'inspiration directe de l'Esprit-Saint. Pour discerner celle-ci, un magistère extérieur est précisément nécessaire surtout aux âmes qui embrassent la voie de la perfection....

"Sa Sainteté critique la division en vertus actives et en vertus passives, car les vertus vraiment passives n'existent pas.

"C'est faussement que l'on appelle passives les vertus constituant la perfection évangélique.

"Il faut blâmer les critiques contre les vœux des ordres religieux. Les individus et les associations qui ne veulent pas s'y astreindre sont libres, mais ne doivent pas se proclamer supérieurs en cela aux religieux.

"En ce qui concerne les méthodes à suivre pour ramener les

dissidents, il faut adopter la prédication de la vérité, surtout si les dissidents sont retenus hors de l'Église par ignorance. Au cas où l'on croirait utile de haranguer hors des temples nos frères séparés, il faut le faire non comme des personnes qui discutent, mais ainsi que des gens qui conversent amicalement dans le but de parvenir à la vérité.

“ La lettre conclut : Nous ne pouvons pas approuver dans leur ensemble les opinions que d'aucuns ont appelées *l'américanisme*. Si ce nom désigne les qualités particulières qui distinguent les Américains, leurs usages, leurs systèmes civils, nous n'avons rien à y reprendre. Mais si ce nom est employé pour désigner les opinions susdites, il est certain que les évêques américains sont les premiers à le rejeter.”

La lettre du Souverain Pontife a fait la lumière complète. Elle a été accueillie avec joie par toute la presse catholique. Ceux que l'on désignait comme les chefs de l'américanisme se sont empressés d'y adhérer. Mgr Ireland a écrit au Pape une lettre dans laquelle il répudie les opinions condamnées par Léon XIII et proteste qu'il n'a jamais “ ouvert son âme à ces extravagances.” On ne peut s'empêcher de regretter, en lisant ces protestations, qui font honneur à la soumission du prélat américain, qu'il ait accredité, par une préface élogieuse, le livre où se trouvaient exprimées ces “ extravagances.” Mgr Keane a écrit dans la même note. M. l'abbé Klein a, lui aussi, adhéré à la lettre du Pape, et l'on annonce que l'édition française de la *Vie du père Hecker* va être retirée de la circulation.

De toute cette controverse et de son heureuse solution ressortent encore une fois l'importance et le bienfait d'avoir dans l'Église un magistère infaillible.

*
* *

La malheureuse Espagne vient de traverser une crise ministérielle. M. Sagasta a donné sa démission, et il est remplacé par M. Silvela, un conservateur. Des élections générales auront lieu incessamment.

Ths Chapais.

Québec, 25 mars 1899.

A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES

L'Eucharistie d'après les prédicateurs contemporains, avec préface et traits historiques, par M. l'abbé Pluot, directeur de l'enseignement catholique. 1 vol. in-8°, chez P. Téqui, 29, rue de Tournon, à Paris, et chez Cadieux et Derome, à Montréal. Prix : \$1.00.

Dans les trente sermons que contient ce volume, nous entendons les maîtres de la chaire contemporaine. Ils sont disposés de manière à nous présenter sous tous ses aspects le dogme de l'Eucharistie. On peut dire que pas un point de vue n'a été omis. Par conséquent, l'orateur sacré qui voudra parler de l'adorable mystère de nos autels n'a qu'à ouvrir le beau livre de M. Pluot, véritable petite somme eucharistique, pour y trouver les développements, les aperçus, les applications que comporte le Sacrement d'amour. On a quelquefois reproché aux prédicateurs de nos adorations perpétuelles de tomber dans de fâcheuses redites. Le livre de M. Pluot, orateur lui-même à ses heures, n'eût-il d'autre avantage que de remédier à ce défaut, que nous lui saurions encore gré de nous l'offrir. Avec des modèles du genre, nous avons toute la doctrine eucharistique. Les traits historiques sont les traits classiques qu'il a pris soin de réunir et qui viennent ajouter au mérite de son livre.

* * *

Pensées, souvenirs et méditations. 1 vol. in-18, chez Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, à Paris, et chez Cadieux et Derome, à Montréal. Prix : 75 cts.

La publication de ce recueil se rattache à l'épouvantable catastrophe du Bazar de la Charité. Celle qui a laissé ces pensées disparut dans la fournaise avec une fille tendrement aimée. Chrétienne sincère, la noble femme, tout en tenant son rang dans un monde dont elle avait senti de bonne heure le vide, consacrait à la vie intérieure le début de chaque journée. Elle écrivait, à l'insu des siens, pour être lues d'eux après sa mort seulement, ces pages animées d'une foi si ardente, d'une piété si résignée à la souffrance, à la mort. Elle trouvait ainsi le temps de s'occuper de son âme et de son perfectionnement, de se faire chaque jour une solitude au fond de son cœur, d'élever ses pensées vers le ciel, de puiser dans la prière et la méditation la force de mener une vie saintement chrétienne. La charité dont elle devait être la victime, la mort surtout, qui fut cruelle envers cette martyre, voilà les deux sujets préférés de ses méditations, comme en témoigne presque chaque page du livre. " Je suis prête, dit-elle, à faire tous les sacrifices, même celui de ma vie ". — " Il faut prier et veiller sans cesse, toute la vie et jusque dans la mort. " — " Mon Dieu, je désire que le dernier moment de ma vie honore celui de votre mort. "

Au lendemain de l'horrible désastre du 4 mai 1897, la famille découvrit le mystérieux cahier, tout imprégné du parfum de cette belle âme. D'abord des extraits en furent confiés aux plus intimes amis seulement. Il sembla bientôt que répandre ces pensées d'une si haute spiritualité hors du petit cercle des premiers lecteurs, serait travailler véritablement à l'édification des personnes qui s'en pénétreraient. On se décida donc à publier le précieux recueil ; et l'auteur ayant trouvé la mort dans l'incendie du Bazar de la Charité, en quête pour l'œuvre des Noviciats Dominicains, on voulut, par une délicate inspiration, que ce fût à cette œuvre que le produit de la vente en fût attribué.

A. L.